

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
1	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Trouver une façon de rendre plus accessibles et plus sécuritaires les traverses en se dotant d'un plan d'entretien et d'aménagement des trottoirs et traverses piétonnières : - dans les rues des premiers quartiers; - côte Cooke; - des Forges et Champlain; - Ste-Marguerite au bas de l'escalier près du parc Ste-Marguerite.	Dans les premiers quartiers : en continu Cooke: avant-projet à réaliser en 2020, conception en 2022 et réalisation en 2023 des Forges et Champlain : marquage à réaliser en 2020 Ste-Marguerite : aménagements préliminaires en 2019 et permanents à réaliser en 2020	Génie	Réalisée	2022 (pour tout sauf Cooke)	2020 : Sur des Forges et Champlain le marquage et les panneaux ont été installés. Sur Cooke l'avant-projet a été réalisé. Les travaux sont prévus en 2024. Sur Ste-Marguerite les aménagements préliminaires ont été réalisés en 2019 et les permanents ont été réalisés en 2020. 2021 : Sur Ste-Marguerite le marquage de la traverse a été fait. 2022 : Sur Ste-Marguerite les clignotants de la traverse ont été faits (il nous manquait les feux clignotants - délais de livraison).	A, F, H
2	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Voir à aménager un trottoir sur la rue Marion.	Aménagement d'un trottoir à l'endroit ciblé	Génie	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2025	2020 : Reportée par les élus en fonction de la priorité des différents secteurs selon les 10 axes de sécurité routière. 2021 : Vanessa va travailler un croquis de l'ensemble de Marion pour nous aider à prioriser les tronçons à faire afin de bien mailler l'accès aux commerces (Super C en priorité) (passage entre Marion et boulevard des Récollets et entrée du Super C prévu être réalisé en 2025. Le reste ira plus tard)	A, F, H
4	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Poursuivre le plan de rénovation des entrées carrossables (bateaux pavés).	Bateaux pavés rénovés	Travaux publics	Réalisée	2022	Le contrat de pavage annuel effectue la réfection des bateaux pavés endommagés. Une requête citoyenne peut être faite pour un besoin ponctuel.	A, F, H
5	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Voir à faciliter le passage des voies ferrées près des voies piétonnières passantes (par exemple, rue du Fleuve/des Forges, sur le chemin piétonnier de l'Amphithéâtre, etc.)	Voie piétonnière présente sur les voies ferrées	Travaux publics	Réalisée	2022	On tient compte de cette problématique pour tous les nouveaux projets impliquant les traverses ... Québec / Gatineau qui font les travaux (propriétaire de la voie ferrée et une distance à côté) On invite les citoyens à faire des requêtes pour cibler les endroits problématiques Exemple de projet réalisé : Mettre du béton à la place du pavage sur la traverse des Récollets	A, F, H
7	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Mettre en œuvre un plan d'aménagement urbain pour l'amélioration des corridors de marche, afin de favoriser l'activité physique des aînés et rehausser l'indice piétonnier.	Plan créé et travaux réalisés	Génie	Partiellement réalisée (en cours/en continu)		2021 (2022) : La direction du Génie a embauché une ressource en mobilité durable pour établir le plan d'action. Celui-ci sera réalisé au cours des prochaines années en commençant par le plan d'action vélo. La DLVCV a établi certaines priorités et les travaux sont réalisés par la direction du Génie. 4 secteurs ont été ciblés : Intersection Jean-XXIII et Côte Richelieu : résultats de l'étude reçus - travaux seront faits quand l'intersection sera réaménagée. Arrêt d'autobus et traverse au haut de la côte de l'Hôpital Cooke : Certaines améliorations apportées. Réaménagement côte Hôpital-Cooke prévu être réalisé en 2024. Intersection des Forges et Royale : conception et réalisation prévues en 2023 Centre Jean-Noël Trudel : conception prévue en 2023, travaux prévus en 2026	A, F, H
8	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Intégrer les besoins des aînés dans les paramètres réguliers d'entretien et de développement des trottoirs et des traverses.	Amélioration de l'état des trottoirs et des traverses	Travaux publics-Voirie	Réalisée	2022	2020 : Exemples de réalisations : 1. Trottoirs chauffants (100 rue de la mairie- SLF) et 500 côte Richelieu à titre de projet pilote. Ce sont maintenant des actions réalisées selon les besoins.	A, F, H
10	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	S'assurer que le pavé uni installé provoque le moins possible de rebondissements lorsqu'on y passe avec le fauteuil roulant (Exemple : le pavé uni en haut de l'escalier monumental, les carreaux sont grands et non adaptés pour les personnes en fauteuil roulant).	Tenir compte de l'accessibilité universelle dans les choix de matériaux Présentation à l'ADU de la part d'un organisme oeuvrant auprès des personnes à mobilité réduite Présentation aux chargés de projets du génie sur la façon de poser du pavé uni pour que le sol ne bouge pas.	Génie	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2021 : Prise de conscience dans les projets futurs.	H
11	Améliorer la capacité de marcher dans la ville	Faciliter la circulation des citoyens par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs, de pistes cyclables et de passages à niveau.	Faire du District 55 un lieu qui répond entièrement aux normes d'accessibilité universelle.	Respect des normes d'accessibilité universelle Équipe de circulation: Vérifier les plans qui sont déposés par le promoteur pour s'assurer qu'ils répondent aux normes d'accessibilité universelle.	ADU	Réalisée	2021	2021 : Discussion constante avec les promoteurs afin de s'assurer du respect des normes.	A,F,H
13	Manque de temps pour les personnes se déplaçant lentement	Se doter des équipements visuels et sonores adéquats pour permettre les déplacements et l'orientation sécuritaires de tous les citoyens.	Augmenter le temps de traverse piétonnière aux endroits très achalandés et utilisés par les familles	2022 : synchronisations feux Gene-H.-Kruger 2022 : Consultation citoyenne par le comité MADA pour cibler endroits problématiques pour les familles, mise en commun avec les requêtes reçues au fil du temps et établissement du budget requis pour réaliser les demandes (par l'équipe de circulation) 2023 : Début de la réalisation de certaines demandes en fonction des budgets alloués	Génie	Partiellement réalisée (en cours/en continu)		Informers les comités de travail de clientèles : faire une requête citoyenne pour mentionner les endroits problématiques et ils seront analysés par l'équipe du Génie. Un projet est aussi à l'étude en ce moment afin de cibler les principaux endroits problématiques. 2022 : Synchronisation des feux de Gene-H.-Kruger partiellement réalisée. Certains nouveaux équipements sont requis et prévus être installés en 2023	A,F,H
14	Manque de temps pour les personnes se déplaçant lentement	Se doter des équipements visuels et sonores adéquats pour permettre les déplacements et l'orientation sécuritaires de tous les citoyens.	Installer des dalles ou plaques podotactiles sur les coins de rue lors de réparations ou d'aménagements de nouveaux trottoirs. (Exemple : le coin St-Maurice et Laviolette, les personnes ayant une déficience visuelle l'appellent «Le super coin»).	2021 : Élaboration d'un arbre décisionnel et détermination du budget requis et programmation, si nécessaire 2022 : Début de la réalisation des travaux en fonction des budgets alloués	Génie	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2021 : Arbre décisionnel à faire approuver (suggestion du génie, approuvé par les TP) : Ajouter des plaques podotactiles partout où les trottoirs sont déneigés selon l'arbre décisionnel de déneigement de trottoir actuel. 2022 : installation de plaques podotactiles à certains coins de rue (rupture partielle de stock chez les fournisseurs) 2023 : À faire entériner par la chaîne de valeur de la mobilité puis à faire approuver par le Conseil.	H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
15	Manque de temps pour les personnes se déplaçant lentement	Se doter des équipements visuels et sonores adéquats pour permettre les déplacements et l'orientation sécuritaires de tous les citoyens.	Mettre en place un plan annuel de vérification de l'état des traverses sonores et voir à installer des feux sonores aux intersections suivantes : - Coin Garceau et Gene-H.-Kruger; - Coin Royale et St-Georges - Boulevard Jean-XXIII et Côte Richelieu - Boulevard des Récollets et Laurent-Létourneau; - Au terminus d'autobus du centre-ville : St-Georges et Champlain (corridor Ouest); - Coin rue des Forges et rue Royale (corridors Sud et Est); - Coin rue Notre-Dame Centre et rue St-Georges (corridors Nord et Ouest); - Coin rue Notre-Dame Centre et rue des Forges.	Installation de feux sonores à certains endroits	Travaux publics	Réalisée		Les traverses sonores sont vérifiées chaque année Le responsable d'Interval cible les endroits problématiques. Au terminus d'autobus du centre-ville : St-Georges et Champlain (corridor Ouest) : impossible à réaliser, car c'est une intersection avec arrêts toutes directions. 2020 : boulevard des Récollets et Laurent-Létourneau : complétée 2021 : Boul. Jean-XXIII et côte Richelieu : complétée. Retrait des feux sonores au coin de Grandmont et Des Érables (à la demande de Mme Evrard). Ces feux seront réinstallés au coin de Ste-Marguerite et Plouffe. 2022 (à la demande de Mme Evrard) : Coin Ste-Marguerite et Plouffe. Autres demandes de Mme Evrard à analyser : Coin Laviolette / Hart et coin Barkoff / Désormeaux. Feux sonores des Chenaux, Vincent Bélanger réalisés.	H
17	Les terrasses sont souvent installées sur les espaces de stationnement réservés pour les personnes à mobilité réduite	Appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnements réservés. Veiller à l'entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux et à l'évaluation régulière des besoins concernant leur localisation et leur aménagement.	Évaluer la possibilité d'aménager des espaces de stationnements supplémentaires au centre-ville ou de trouver une solution alternative.	2022 : Consultation d'un organisme oeuvrant auprès des personnes à mobilité réduite par le comité MADA pour déterminer les endroits problématiques 2022 : Communications pour A et F sur le taux de vacances et sur les endroits disponibles	Loisirs	Réalisée	2022	Des projets sont actuellement en place et à venir par rapport aux stationnements du Centre-Ville Les véhicules dotés d'une vignette pour personnes à mobilité réduite peuvent déjà se stationner gratuitement dans toutes les cases de stationnement publiques contrôlées par horodateur ou parcomètre, en plus de la dizaine de cases de stationnement identifiées pour personnes à mobilité réduite.	A,F,H
21	Les terrasses sont souvent installées sur les espaces de stationnement réservés pour les personnes à mobilité réduite	Appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnements réservés. Veiller à l'entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux et à l'évaluation régulière des besoins concernant leur localisation et leur aménagement.	Prévoir plus de stationnements réservés lors d'événements comme les festivals et autres événements de grand public.	Sensibiliser les événements afin de prévoir des installations répondant aux critères d'accessibilités universelles. Ajout d'un critère en ce sens dans la nouvelle politique d'accessibilité et de la grille d'octroi de subventions aux grands événements.	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : Inclure une clause dans le protocole d'entente avec les organismes ça sera par la suite en continu. 2022 : Début de l'application. Nous avons ajouté un critère d'accessibilité universelle dans le programme de subvention aux événements.	H
22	Les terrasses sont souvent installées sur les espaces de stationnement réservés pour les personnes à mobilité réduite	Appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnements réservés. Veiller à l'entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux et à l'évaluation régulière des besoins concernant leur localisation et leur aménagement.	Prévoir des enseignes mobiles de stationnement pour les personnes handicapées lors des événements d'envergures et lors d'activités itinérantes.	Sensibiliser les événements afin de prévoir des installations répondant aux critères d'accessibilités universelles. Ajout d'un critère en ce sens dans la nouvelle politique d'accessibilité et de la grille d'octroi de subventions aux grands événements.	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : Inclure une clause dans le protocole d'entente avec les organismes ça sera par la suite en continu. Nous avons ajouté un critère d'accessibilité universelle dans le programme de subvention aux événements. 2022 : Début de l'application.	H
23	Les terrasses sont souvent installées sur les espaces de stationnement réservés pour les personnes à mobilité réduite	Appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnements réservés. Veiller à l'entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux et à l'évaluation régulière des besoins concernant leur localisation et leur aménagement.	Élaborer un document d'information pour l'aménagement des espaces de stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite.	Élaboration d'un guide pour l'aménagement des espaces de stationnement	Aménagement	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2022 : Évaluer la possibilité d'élaborer un guide pour 2022 en partenariat avec les travaux publics et le génie.	H
25	Manque d'espace dans les parcs pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Mettre en œuvre un plan d'installation de toilettes permanentes, accessibles universellement et ouvertes à l'année dans tous les parcs de la ville.	Mise en place des toilettes	DCLVC	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2023	2020 : Déterminer le besoin réel avec l'organisme qui a fait la demande pour cibler certains parcs. 2021-2022 : Dépôt de cette mesure pour analyse au comité parc. Évaluation des besoins, création d'un arbre de décisions et de critères de sélection de lieux. Prendre connaissance des recommandations de nos partenaires. 2023 : Analyse des résultats et dépôt au bureau de projet. Mise en place d'un plan directeur Plan sur 5 ans : 1 : Analyse des toilettes existantes et analyse des besoins sur l'ensemble du territoire 2 : Mise aux normes des toilettes existantes 3 : Sélection des parcs 4-5 : Installation de toilettes dans les parcs prioritaires Lors de l'installation de toilettes chimiques, réfléchir à installer des toilettes accessibles universellement dans des lieux fréquentés par les aînés tel que Robert-Bourassa, des Chenaux, Lambert, etc.	A,F,H
27	Manque d'espace dans les parcs, pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Voir à installer dans les parcs d'autres modèles de tables et bancs de conception plus inclusive prévoyant des espaces pour : fauteuils roulants, marchettes et les identifiés. Près de modules de jeux, inclure des tables adaptées pour les bébés avec chaise haute intégrée.	2020 : Effectuer l'inventaire et planifier les besoins des années à venir 2021 : à déterminer 2022 : à déterminer	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : Lors de l'inventaire des parcs, l'ajout de l'analyse des sentiers et du mobilier urbain. 2021 : Dépôt du rapport en novembre 2021. Analyse et recommandations du rapport et consultation de nos comités de travail. Prioriser des interventions avec le comité parc. 2022 : Poursuite de l'inventaire des parcs et espaces verts. Relance du comité parc à l'automne 2022. 2023 : Dépôt d'une proposition d'un projet pilote au comité parc pour un aménagement inclusif dans un parc ciblé.	A,F,H
28	Manque d'espace dans les parcs pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Prévoir des balançoires à billes permettant l'accès aux fauteuils roulants dans certains parcs, notamment ceux à proximité de résidences pour personnes âgées ou les principaux parcs de Trois-Rivières.	2021 : Évaluer les besoins auprès des partenaires. Sonder l'approvisionnement et le comité parc. 2022 : Déposer un rapport d'analyse sur ce type d'installation.	DCLVC	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2022	2021 : Recherche et analyse de l'équipement en question. Évaluer les emplacements possibles. Concerter l'équipe de l'approvisionnement et le comité parc pour standardiser l'équipement et les lieux d'installation. 2022 : L'action pourra être réévaluée à la suite de l'adoption du prochain plan directeur des parcs.	H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
31	Manque d'espace dans les parcs, pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Prévoir des bacs de jardinage surélevés dans les jardins communautaires et en faire la promotion.	2020 : Travailler en collaboration avec l'environnement pour identifier les parcs qui nécessiteront des bacs surélevés 2021 : Installation de nouveaux bacs dans 1 parc (au minimum) 2022 : Installation de nouveaux bacs dans un minimum 1 nouveau parc	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : L'action a été intégrée au budget du Plan d'agriculture urbaine de l'an 2022. 2022 : Un projet-pilote sera développé dans un jardin de la Ville afin de voir le potentiel d'installer ce modèle dans l'ensemble des jardins de la Ville.	H
32	Manque d'espace dans les parcs pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Installer des buvettes respectant les normes d'accessibilité universelle dans les parcs achalandés et le long de la piste cyclable. Certains modèles proposent trois niveaux : personnes debout, enfants ou personnes en fauteuil roulant et chien d'assistance.	2021 : Analyser les besoins de ce type d'installation et cibler les lieux pertinents. 2022 : Déposer un projet de mise en place pour les trois prochaines années.	DGEI	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2020 : Les endroits ciblés ont déjà été soumis au comité buvettes, il y a plusieurs années. Suggestion : la poursuite de ce suivi pourrait se faire par le SPAÉ en lien avec le comité des parcs. 2021 : Comité buvettes (Dominic Thibeault) Il existe un programme d'investissements sur les buvettes d'environ 50 000\$ par année. Inclure des critères d'accessibilité universelle lors de l'ajout ou lors de réparations des buvettes. Déterminer les critères pour la sélection des lieux pour implanter des buvettes accessibles. 2022 : Le programme de soutien a pris fin en 2021. Certaines buvettes ont été installées, mais une formation avec l'équipe responsable des achats du mobilier et le comité parc est à prévoir en 2023.	A,F,H
33	Manque d'espace dans les parcs pour intégrer les enfants et les personnes vivant avec un handicap autour d'une table par exemple	Planifier le choix et la localisation du mobilier urbain en fonction d'une utilisation fonctionnelle et de déplacements sécuritaires pour tous.	Voir à installer de nouveaux modèles de poubelles à tri sélectif qui intègrent la récupération de matériaux et un cendrier si besoin.	Programme créé par le comité de développement durable	DGEI / Éric Angers	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Endroits priorisés chaque année par le comité de développement durable. 2022 : À valider avec Éric Angers	A,F,H
35	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles pour tous.	Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Permettre l'accès aux parcs à chien aux personnes handicapées en aménageant des sentiers et en ajoutant du mobilier urbain tel que des bancs.	Sentiers aménagés	DCLVC	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2022	2021 : Une rencontre sera effectuée avec BAIL en 2022 pour déterminer le besoin exact pour cette mesure. Des actions, si nécessaire, suivront. 22/07/2021 : 90% des parcs ne sont pas accessibles; les chemins d'accès sont en gravier ou en terre. 2022 : Le principe de base d'un parc à chien est un sol de sable ou de gravier il est donc difficile de le rendre davantage accessible. Pour l'ajout de mobilier, nous sommes en attente puisque l'avenir de ces installations est en réflexion pour 2023.	H
36	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles pour tous.	Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Voir à aménager des sentiers asphaltés entre les modules et les terrains de jeux, dans l'aire de jeux adaptés du parc Pie-XII.	Sentier aménagé	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : Une rencontre sera effectuée avec BAIL en 2022 pour déterminer le besoin exact pour cette mesure. Des actions, si nécessaire, suivront. 22/07/2021 : Seulement les aires de jeux pour mobilité seront faites. 2022 : à réévaluer en fonction des disponibilités financières.	F
37	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles pour tous.	Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Aménager les sentiers dans les espaces verts en respectant les normes d'accessibilité universelle. Carte tactile présentant l'itinéraire, les distances et les services. Sentier de pierre compactée d'une largeur minimale de 1,5 mètre, ligne de vie (bordure de protection latérale pour guider les pas du promeneur) et une main courante dans les portions présentant un dénivelé.	2020 : Développer l'outil d'analyse de nos sentiers de plein air 2021 : Identifier les sentiers respectant les normes d'accessibilité universelle et en faire la promotion.	DCLVC	Réalisée	2021	2021 : L'outil est toujours en développement et devrait se poursuivre jusqu'à l'automne 2022. 2022 : Identifier les sentiers accessibles et en faire la promotion. 2023 : Ajouter des critères sur le site web en lien avec l'accessibilité physique des lieux (poussette, fauteuil roulant, etc.) Rédaction d'un guide d'aménagement des sentiers avec informations sur l'accessibilité universelle.	A, F, H
38	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles pour tous.	Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Évaluer l'accessibilité des pavillons dans les parcs ainsi que dans les centres communautaires de la Ville.	Fichier Excel contenant l'évaluation des actifs par rapport à l'accessibilité universelle	DGEI	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : En 2021, le projet de recensement complet des bâtiments, des terrains sportifs et l'évaluation de l'accessibilité universelle doit être réalisé. Une demande de projet a été créée par Frédéric, mais il reste à la compléter. 2021 : Un appel d'offres professionnel a été lancé pour engager une firme d'architecte pour faire l'évaluation de l'accessibilité universelle pour une trentaine de bâtiments de la Ville. Les coûts sortis étaient exorbitants. 2022 : un nouvel appel d'offres mieux ciblé pour avoir un échantillonnage plus restreint sera lancé.	H
39	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles pour tous.	Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Planter davantage d'arbres à proximité des modules de jeux et sur la rue Papineau en face de l'escalier.	Augmentation des arbres à l'endroit ciblé	Aménagement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2019 : À coordonner avec le projet de développement durable. 2022 : Nancy Thériault (informer de la mesure et voir si cela a été fait ou si ça peut être planifié)	F
40	Les aires aménagées pour certains espaces ne sont pas accessibles pour tous.	Faciliter l'accès et l'utilisation des parcs et espaces verts aux personnes en situation de handicap.	Espaces adultes dans les parcs (3e lieu public). Aménager des espaces conviviaux où les groupes peuvent se détendre et interagir dans les parcs (table, banc, zone végétalisée). Localisation prioritaire : près des deuxièmes lieux, des résidences pour aînés et des zones identifiées comme «aînées».	Liste des aménagements adaptés	Aménagement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2021 : À maintenir au plan de travail pour 2022. 2022 : Exemple : Carré de la Fosse / projet au coin de Badeaux et St-Georges de végétaliser ce coin de rue.	A
41	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Informer la population de l'existence des politiques sociales universelles et de leurs applications. Préciser l'accessibilité des différents services et activités dans les communications municipales.	Inclure plus de représentations de personnes handicapées dans les publications, les mosaïques et autres. Trois-Rivières est une ville inclusive et accueillante pour les personnes avec des limitations fonctionnelles.	2021 : Inclure la diversité dans nos séances de photos et intégrer ces images à travers les outils de communication.	Communications	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	Nous avons inclus de la diversité culturelle lorsque possible dans nos séances de photos et dans nos communications.	H
42	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Informer la population de l'existence des politiques sociales universelles et de leurs applications. Préciser l'accessibilité des différents services et activités dans les communications municipales.	Faire la promotion des politiques et de leurs réalisations sous différentes formes.	2021 : Créer un plan de communication lors de la création/modification d'une politique selon les besoins et les clientèles ciblées.	Communications	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	L'ensemble des politiques sont répertoriées sur le site web municipal. Pour chaque politique, un plan de communication est réalisé dans lequel on peut inclure un communiqué de presse, une conférence de presse ou des actions de participation citoyenne par exemple.	A,F,H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
44	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Informar la population de l'existence des politiques sociales universelles et de leurs applications. Préciser l'accessibilité des différents services et activités dans les communications municipales.	Inclure sur le site interne de la Ville une page traitant de l'accessibilité universelle ainsi que des sites pertinents en ce sens, des liens vers les sites internet des organismes partenaires et voir à ajouter le lien sur intranet pour sensibiliser les employés.	2021 : Ajout d'une page « Accessibilité universelle » sur le site web municipal	Communications	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	Il existe actuellement une page qui regroupe toutes les politiques et plans d'action concernant l'accessibilité universelle, famille et Municipalité amie des aînés. 2023 : Nous ferons la création d'une page « Accessibilité universelle » dans la section « Services aux citoyens/Vie communautaire » dans laquelle nous regrouperons toutes l'informations pertinentes ainsi que des liens vers des organismes.	A,F,H
47	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Faire la promotion du programme « Secours adaptés » et du programme « PAIR » auprès du public et des organismes représentant les personnes handicapées et prévoir une formule avec l'information simplifiée. (Surtout en période de déménagement.)	Communiquer l'information aux citoyens et aux cibles concernés.	Communications	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2019 : Des dépliants et des actions de communication ont été réalisés pour faire la promotion des programmes « PAIR » et « Secours adaptés ». 2022 : Prévoir des rappels sous forme de publications Facebook (à intégrer au calendrier de sécurité civile). Cette action reviendra chaque année, donc c'est pourquoi c'est inscrit en continu.	H
49	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Faire davantage connaître les ressources disponibles pour les familles ayant des enfants avec des besoins particuliers.	2021: Améliorer notre programme d'accompagnement des camps de jour 2022: Faire la promotion de ce programme	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : Ajout d'un responsable des accompagnateurs. 2021 : Diffuser l'information du service d'accompagnement lors d'une rencontre des intervenants du CIUSSS. Mise en place d'un comité d'analyse des dossiers. Partenariat avec l'organisme Parents Partenaires. Rédaction d'un plan d'action. 2022 : Poursuivre la diffusion du programme.	F
50	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Mieux informer les aînés des services, événements et activités disponibles sur le territoire de la Ville.	2020: Mettre sur pied le comité aîné et revoir les rôles et responsabilités 2021: Répertoire nos activités et installations offertes aux aînés 2022: Faire la promotion	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Mise en place d'une table de concertation jumelée entre le CIUSSS, la Ville et la CDC afin de prioriser les besoins et les enjeux du territoire et faire la promotion des services et activités destinées aux aînés. 2022 : Recension des services et ressources offertes sur le territoire et en faire la promotion. Dépôt au secrétariat aux aînés d'une demande de renouvellement certification MADA.	A
51	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Établir une stratégie et un mécanisme de communication et de fidélisation au service de la Ville et des partenaires pour joindre les aînés de façon plus personnalisée.	2020: Comité MADA	DCLVC	Réalisée	2020	2021 : Mise en place d'une table de concertation jumelée entre le CIUSSS, la Ville et la CDC afin de prioriser les besoins et les enjeux du territoire et faire la promotion des services et activités destinées aux aînés. 2022 : Recension des services et ressources offertes sur le territoire et en faire la promotion. Dépôt au secrétariat aux aînés d'une demande de renouvellement certification MADA.	A
52	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Les aînés qui participent aux diverses activités et services de la Ville et de ses partenaires sont invités à s'inscrire.	2020: Comité MADA	DCLVC	Réalisée	2020	2021 : Mise en place d'une table de concertation Aînés en collaboration avec le CIUSSS et la CDC et la création d'un comité de travail aînés.	A
53	Il y a un grand manque d'information sur ce qui est offert à l'ensemble de la population.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Ce système sera mis à la disposition des partenaires	2020: Comité MADA	DCLVC	Réalisée	2020	2021 : Mise en place d'une table de concertation Aînés en collaboration avec le CIUSSS et la CDC et création d'un comité de travail aînés.	A
56	L'accès à l'information est difficile pour certaines personnes.	Offrir sur demande toute documentation municipale dans un format répondant aux besoins particuliers. Faciliter le recours aux interprètes du langage des signes, lorsque requis.	Mettre en place un système qui permettrait aux personnes ayant des difficultés d'élocution de transmettre leurs questions par écrits lors des séances du conseil municipal.	Possibilité aux personnes ayant des difficultés d'élocution d'émettre leurs questions par écrit	Grefe	Réalisée	2022	2020 : Étant donné le peu de demandes, passer par le 3-1-1 et en effectuer la gestion par la Direction du Greffe. 2021 : Transfert de cette mesure à une autre direction. 2022 : Évaluer la faisabilité et évaluer les coûts.	H
57	L'accès à l'information est difficile pour certaines personnes.	Offrir sur demande toute documentation municipale dans un format répondant aux besoins particuliers. Faciliter le recours aux interprètes du langage des signes lorsque requis.	Mettre en place des mesures pour rendre accessible les réunions du conseil municipal et les rencontres organisées par la Ville, autant pour les spectateurs que les participants ayant des limitations fonctionnelles. Interprètes pour personne ayant des incapacités auditives ou de langage, webdiffusion, téléviseur.	Mise en place de mesures d'accessibilité	Communications	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : Actuellement, les séances du conseil sont mises sur Youtube à l'aide de Cogeco, mais aucun sous-titrage par exemple. La salle est accessible pour les personnes à mobilité réduite par un ascenseur et une place est prévue pour une chaise roulante dans la pièce. Aucun interprète n'est sur place. Des mesures pourraient être envisagées dans un futur plan d'action. 2022 : Les vidéos produites par l'équipe des communications sont maintenant sous-titrées pour les réseaux sociaux spécifiquement.	H
58	L'accès à l'information est difficile pour certaines personnes.	À redéfinir Offrir sur demande toute documentation municipale dans un format répondant aux besoins particuliers. Faciliter le recours à des interprètes du langage des signes lorsque requis.	Tenir un inventaire de matériel de communication avec les personnes malentendantes pour organiser un système de prêt aux organismes reconnus, afin de permettre l'accès à des cours et à d'autres événements.	2021: Sonder les besoins et les outils possibles 2022: Ajouter un outil de communication au prêt de matériel	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Évaluer les besoins et recherche d'équipements spécialisés. 2022 : Recommandations à la direction au sujet des équipements. Nous ne recommandons l'achat d'un tel équipement pour le moment puisqu'aucun besoin n'a été signifié par les partenaires.	H
59	L'accès à l'information est difficile pour certaines personnes.	Promouvoir les différents programmes et services spécifiques existants en lien avec les différentes clientèles afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.	Offrir un service 911 et 311 par texto pour les personnes malentendantes et voir la possibilité d'installer un appareil de transmission pour les sourds (ATS) à deux sens au principal service téléphonique.	Donner plus de moyens de communication pour les personnes malentendantes ou limitées.	Communications	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021: Pour ce qui est des actions de communication, nous avons ajouté un clavardage en ligne pour le 311. Les séances du conseil sont maintenant diffusées sur le web. 2022 : Les vidéos produites par l'équipe des communications sont maintenant sous-titrées pour les réseaux sociaux spécifiquement.	H
60	Une participation mitigée dans le processus décisionnel de la Ville.	Assurer le développement continu des politiques sociales en fonction des besoins évolutifs de la population.	Réviser la politique municipale d'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et l'amener vers un angle d'accessibilité universelle, dernière version 2012-2010-20	2022: Faire le constat des modifications et valider la réalité du milieu	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Relance du comité de travail Personnes handicapées. Possible collaboration avec le CIUSSS. 2022 : Mise en place du processus de consultation et de mise à jour du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	H
61	Une participation mitigée dans le processus décisionnel de la Ville.	Assurer le développement continu des politiques sociales en fonction des besoins évolutifs de la population.	Mettre à jour une nouvelle politique familiale.	2022 : Faire le constat des modifications et valider la réalité du milieu	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Participation et rencontres de la table enfance-jeunesse-famille. 2022 : Mise en place du processus de consultation et mise à jour du plan d'action à l'égard des familles.	F
63	Une participation mitigée dans le processus décisionnel de la Ville.	Assurer le développement continu des politiques sociales en fonction des besoins évolutifs de la population.	Assurer, en partenariat, le suivi du plan d'action harmonisé, la vigie des besoins et les ajustements nécessaires.	Suivi des actions avec le comité	DCLVC	Réalisée	2020	Un comité a été formé avec un ou plusieurs membres de chaque direction et le suivi des actions est réalisé à chaque rencontre. 2021 : Poursuite de ce comité et amélioration des processus et des outils. 2022 : Le comité assure le suivi et la mise en oeuvre des actions de leur direction respective tout en participant à la rédaction du prochain plan d'action 2023-2025.	A

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
64	Une participation mitigée dans le processus décisionnel de la Ville.	Assurer le développement continu des politiques sociales en fonction des besoins évolutifs de la population.	Confirmer le statut permanent du comité MADA formé des services municipaux, des partenaires et d'aînés engagés dans le plan sous la présidence de conseillers municipaux. Le mandat est de : - Assurer le suivi du plan.	2021 : Mise en place du comité de travail Aînés-MADA	DCLVC	Réalisée	2021	2021 : Rencontre avec la CDC et le CIUSSS pour la relance d'un comité de travail aînés en co-responsabilités. Première rencontre prévue en septembre. Ce comité aura plusieurs mandats dont le suivi du plan d'action et être ambassadeur pour cette clientèle lors des consultations.	A
65	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Organiser une rencontre des partenaires pour soutenir l'intégration des enfants handicapés dans les activités estivales et annuelles. Exemple : l'UQTR, l'AQLPH, le CIUSSS (interval - CRDI), URLS, Centre communautaire, CÉGEP, le Collège Lafleche et la Commission scolaire.	2020 : Comité personnes handicapées 2021 : Veille et suivi des actions du plan d'action	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2021 : Appropriation du service d'accompagnement et développement du service par quelques actions précises : rencontre avec un organisme communautaire oeuvrant auprès des enfants à besoins particuliers, présentation du service auprès du CIUSSS, etc. 2022 : Mise en place d'un plan de développement étalé sur plusieurs années.	H
67	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Rendre accessible aux organismes une liste des employés faisant partie de la direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire (nom, titre et poste téléphonique).	La porte d'entrée de la ville est le 311. 2020 : s'assurer que l'information est bonne dans la base de données	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Le résultat escompté est à redéfinir La base de connaissance est mise à jour en continu selon nos besoins.	A,F,H
68	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Connaître les critères qui déterminent la reconnaissance des organismes.	2020 : Mise à jour de la politique de reconnaissance des organismes 2021 : Révision de la classification des organismes 2022 : Mise en application	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : Rédaction et adoption de la nouvelle politique d'admissibilité des organismes. 2022 : Révision du statut des organismes. 2023 : Mise en application.	A,F,H
69	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Évaluer la possibilité de partenariat avec les milieux de recherche et les associations pour favoriser l'émergence de projets novateurs en matière d'accessibilité universelle.	2020 : Prendre connaissance du plan stratégique de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2021 : Ouverture d'un dialogue avec l'UQTR sur les diverses possibilités et PICOM communications	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Renforcer les liens avec les partenaires des maisons d'enseignement. 2022 : Une représentante de l'UQTR est invitée à la Table de travail en développement social. Nous avons aussi réalisé un partenariat avec l'Université Laval pour travailler avec le milieu de la recherche sur les composantes d'un vieillissement actif chez les personnes âgées et les gens en perte de mobilité / handicap.	A,F,H
70	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Soutien au développement du bénévolat dans les organismes de la ville.	2020 : Accompagnement des organismes dans le cadre de la pandémie (soutien dans la structure afin de faciliter la rétention des bénévoles) 2021 : Analyser le besoin d'un répertoire ou d'un outil concret au recrutement des bénévoles	DCLVC	Réalisée	2021	2020 : Soutien dans le cadre de la pandémie 2020. Support aux organismes de sécurité alimentaire par le prêt de personnel. 2021 : Accompagnement des organismes pour traverser la pandémie. Soutien des organismes de services essentiels. 2022 : Relance des activités.	A
71	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Faciliter le bénévolat des aînés par la sensibilisation des organismes et la référence pour les aînés.	2021 : Effectuer des rencontres pour la table aînée 2022 : Mise en place d'un plan d'action facilitateur pour le bénévolat des aînés dans les organismes	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : Rencontre avec le CIUSSS et la CDC pour la relance du comité de travail aînés. Possible rencontre fin juin, début septembre. Rédaction d'une guide d'accueil et d'une charte d'engagement des membres de la table de concertation.	A
73	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Assurer la présence de centres d'action bénévoles dans les « deuxièmes lieux » et au comité aîné de la Ville	2020 : Valider la volonté des Centres d'actions bénévoles d'assurer leur présence (suite à la Covid) 2021 : Participation au comité de travail aînés	DCLVC	Réalisée	2021	2021 : Inviter les CAB du territoire à participer à la Table de concertation aînés.	A
74	Les efforts déployés isolément par chacun des organismes ne sont pas tous concertés et complémentaires	Consulter et interpeller les ressources communautaires existantes pour le développement et l'application des politiques et de son plan d'action.	Créer un programme de promotion et de valorisation des initiatives bénévoles pour aînés et mise en œuvre l'an 2 du plan.	2021 : Sonder les aînés bénévoles sur les besoins en termes de promotion et de valorisation 2022 : Élaborer un outil, au besoin	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : Au départ il est essentiel de mettre en place la Table de concertation des aînés et par la suite il sera possible de mettre en place des actions et initiatives envers les aînés.	A
76	Le manque de connaissance des défis que vivent les différentes clientèles fait en sorte que l'objectif d'amélioration n'est pas atteint.	Allier les ressources du milieu au sein d'un comité paramunicipal afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité.	Consulter et inclure les organismes familles dans la mise en œuvre du plan d'Action intégré.	2020 : Réunir le comité famille 2021 : Révision de la politique familiale 2022 : Rédiger un plan d'action 2023 : Dépôt et adoption	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2021 : Réviser l'échéancier du projet. S'intégrer au comité famille et s'assurer que la concertation est une formule gagnant-gagnant. 2022 : Processus de consultation et mise à jour du plan d'action. Se questionner sur la pertinence de mettre à jour la Politique familiale.	F
77	Le manque de connaissance des défis que vivent les différentes clientèles fait en sorte que l'objectif d'amélioration n'est pas atteint. Également, que fréquente cette clientèle, où sont-ils situés? pour être en mesure de mettre de mesure qui fonctionne.	Allier les ressources du milieu au sein d'un comité paramunicipal afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité.	Consulter lorsque requis divers partenaires spécialisés afin de faire les meilleurs choix d'aménagement urbain.	Participation au comité parc pour saisir les besoins des clientèles.	Approvisionnement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	Cette action est en continu. Un responsable de l'approvisionnement assiste au comité parc pour saisir les besoins.	H
79	Le manque de connaissance des défis que vivent les différentes clientèles fait en sorte que l'objectif d'amélioration n'est pas atteint.	Allier les ressources du milieu au sein d'un comité paramunicipal afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité.	Assurer la participation des aînés aux activités qui les touchent et en assurer la pertinence.	Favoriser la communication des activités aux aînés (publicité)	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2021 : L'ensemble des activités ont malheureusement été annulées en raison du contexte. Les équipes travaillent déjà aux éditions 2022. 2022 : Les équipes ont le souci de proposer des activités spécifiques aux aînés dans la programmation d'événements organisés et aussi, soutenus par la Ville.	A
80	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont offerts des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Participer en soulignant la Semaine québécoise des personnes handicapées, de la famille ou des aînés.	2020 : Élaborer un plan avec le service des communications 2021 : Réalisation des outils de communications	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	2021 : Réviser le projet, analyser le plan de communication. Sensibilisation de l'équipe de la DCLVC sur les différentes définitions du DS, des familles, etc. par la mise en place de capsules. 2022 : Mise en œuvre du plan de communication.	A,F,H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
82	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Prévoir un espace de sensibilisation aux différentes situations de handicap lors des fêtes de district ou lors d'autres événements « Trois-Rivières, Ville inclusive ».	Sensibiliser les événements tels que les Fêtes de quartier et les grands événements à prévoir des installations répondant aux critères d'accessibilité universelle.	DCLVC	Réalisée	2022	2020 : Actions réalisées en continu. Nous avons mis sur pied un comité de concertation avec les événements (CCÉ). Il y aura des rencontres 2 à 3 fois par année avec l'ensemble des événements. Nous prévoyons inclure un segment sensibilisation lors des rencontres (dev. durable, accessibilité universelle, etc.) Se munir de plus de rampes amovibles d'accessibilité. (6 rampes = 2 340\$) 2021 : Une rencontre avec le CCÉ est planifiée le 8 décembre 2021. Un segment sensibilisation à propos de l'accessibilité est à l'ordre du jour. De plus, l'achat des rampes amovible est prévu pour 2022. Nous évaluons la possibilité de renforcer le prêt aux événements, exemple des affiches de stationnements sur pied pour les gens à mobilité réduite. 2022 : Ajout de critères d'évaluation dans la grille des grands événements.	A,F,H
83	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont offerts des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels, et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Prévoir des zones tranquilles lors des événements d'envergure pour répondre aux personnes ayant des besoins particuliers.	Sensibiliser les événements tels que les Fêtes de quartier et les grands événements à prévoir des installations répondant aux familles avec des enfants aux besoins particuliers.	DCLVC	Réalisée	2021	2020 : Plusieurs événements le font déjà exemple coin tranquille pour les familles (allaitement, changement de couche, coin repos, etc.). Nous pourrions continuer la sensibilisation au CCÉ. 2021 : Une rencontre avec le CCÉ est planifiée le 8 décembre 2021. Un segment de sensibilisation à propos de l'accessibilité est à l'ordre du jour.	H
89	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Rendre les activités de la bibliothèque accessibles aux personnes malentendantes qui en font la demande et lors d'occasions particulières (la semaine québécoise des personnes handicapées ou durant le mois de l'accessibilité).	Augmentation du nombre d'activités accessible universellement	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Mise en place de rencontres pour évaluer les besoins des clientèles visées par cette mesure. Activités offertes en virtuelles cette année. Évaluation de la possibilité d'acquies une application de sous-titre pour les animations virtuelles. 2022 : Organisation d'une activité (rencontre d'auteur) avec des personnes malentendantes et une sensibilisation avait été fait auprès de l'auteur. L'activité a été un succès, près de 20 participants.	H
90	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont offerts des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels, et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Mettre sur pied un service d'accompagnement des usagers des bibliothèques qui en font la demande.	Précision du besoin et mise en place d'un service par la suite	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : La première étape a été de consulter et sonder BAIL Mauricie afin de préciser le besoin d'accompagnement des usagers. Une recension des mesures mises en place par Bibliothèque et Archives nationales du Québec a aussi été faite. Une formation a été donnée par BAIL Mauricie le 23 juin 2021. 2022 : Organisation d'activités de dépannage informatique dans les 5 bibliothèques. Poursuite du service de livraison à domicile pour les usagers ne pouvant se déplacer.	H
92	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Disposer de places de stationnement gratuites pour les familles qui visitent la bibliothèque du centre-ville.	Places disponibles à l'autogare	Grefe	Réalisée	2022	On a présentement une zone débarcadère. Aussi, nous avons présentement au paragraphe 5° du premier alinéa de l'article 65 notre Règlement sur la circulation et le stationnement (2001, chapitre 3), la possibilité pour un abonné d'obtenir une place de stationnement au coût de 25,00 \$ (pour un an) selon une plage horaire préétabli. (heures d'ouverture de la bibliothèque).	F
93	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Bonifier et élargir le programme Club culture, permettant à des familles et/ou des personnes handicapées à faible revenu d'assister gratuitement à des activités culturelles.	2019 : Distribution de billets pour des activités culturelles 2020 : en raison de la pandémie, la majorité des offres ont été annulées. 2021 : Bonification et reprise du club culture 2022 : Poursuite du club culture	Culture 3R	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : Nous avons développé le projet « Les mots à l'écoute ». 2021 : Nous sommes à refaire le Club Culture : sonder les organismes, offrir de nouveaux services, cibler de nouveaux organismes, développer une nouvelle image, etc. Continuer le Projet Les mots à l'écoute et faire la distribution de 300 paniers culturels aux familles dans le besoin à Noël. 2022 : RÉALISÉ = Reprise du Club Culture + refonte du Club culture et du projet Les mots à l'écoute.	A,F,H
94	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Décentraliser l'offre de culture et de loisirs en bonifiant les activités dans le secteur EST de la ville.	2019 : Distribution de billets pour des activités culturelles 2020 : en raison de la pandémie, la majorité des offres ont été annulées. 2021 : Bonification et reprise du club culture 2022 : Poursuite du Club culture	Culture 3R	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : Pianos publics, création inattendues estivales + hivernales, P'tites vues dans les parcs 2021 : Activité Des personnages et des mots à la résidence de personnes âgées Cardinal-Roy et à l'organisme Ebyon. création inattendues estivales + hivernales, P'tites vues dans les parcs, Cinéma de l'île St-Quentin 2022 = RÉALISÉ : concerts champêtres, création inattendues estivales + hivernales, Théâtre de Île St-Quentin et Cinéma de L'île St-Quentin, Circuit de vélo de Trois-Rivières sur Saint-Laurent à l'île St-Quentin, Parcours balado du Bas du Cap À l'Espace Pauline-Julien, il y a la programmation en continu et les opérations régulières. À la bibliothèque Maurice-Loranger, il y a la programmation en continu et les opérations régulières.	A,F,H
96	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Favoriser l'accès des aînés à la vie culturelle sous toutes ses formes (arts en amateur, spectacles, expositions, conférences, patrimoine).	2021 : Poursuivre et améliorer le projet Place aux aînés, le projet au parc Robert-Bourassa et les découvertes culturelles. Arts au service de la santé (Mouvement de passage, Personnages et les mots), Les mots à l'écoute 2022 : Poursuivre et améliorer le projet Place aux aînés, le projet au parc Robert-Bourassa et les découvertes culturelles. Arts au service de la santé (Mouvement de passage), Les mots à l'écoute, Projet intergénérationnel	Culture 3R	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Voici les projets réalisés par C3R : 2020-2021 : Des personnages et des mots. COVID : Pas de Place aux Aînés en 2020, ni 2021. Découvertes culturelle en mode virtuel pour 2020 et annulé pour 2021. Projet au parc Robert Bourassa annulé en 2020 et 2021. Place aux aînés, le projet RV culturels en plein air au parc Robert-Bourassa et les découvertes culturelles de 2019-2022. 2022 : RÉALISÉ = Arts au service de la santé (Mouvement de passage), Les mots à l'écoute, Projet intergénérationnel	A
97	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont dispensés des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Établir une offre culturelle aux organismes qui s'adressent aux aînés, particulièrement les 3e lieux (spectacles, expositions, conférences, patrimoine).	2020 : Analyse de la situation et priorisation de cette clientèle dans l'entente de développement culturel 2021 : Mise en place d'une offre culturelle pour les aînés, et ce sur trois ans	Culture 3R	Réalisée	2023	2020 : Nous avons priorisé les aînés comme clientèle ciblée dans l'entente de développement culturel 21-23. 2021-2022 : Nous réaliserons le projet les Arts au service de la santé en CHSLD par le projet Mouvement de passage (danse thérapie). 2022 : RÉALISÉ = Le projet intergénérationnel, projet de résidences d'artistes d'Alejandra Basanes à l'école Cardinal Roy et la résidence pour aînées Les Maronniers. Concerts champêtres	A

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
98	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont offerts des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels, et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Développer des forfaits aînés dans les lieux de spectacles de la ville.	2021 : Analyse et recommandation 2022 : Mise en place de forfaits aînés	Culture 3R	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2022	Boréalix : prix aînés (Musée) Spectacle : aucune intention de forfait	A
99	Les conséquences des différentes limitations ne sont pas connues du personnel.	Rendre plus accessibles les différents services et équipements disponibles dans les lieux de culture où sont offerts des services à la population. Faciliter l'intégration aux activités régulières, lors d'événements culturels, et soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Soutenir (conseil, logistique) et augmenter les initiatives des aînés dans les arts plastiques et de la scène selon les termes de la politique municipale de reconnaissance.	2021 : Poursuivre et améliorer le projet Place aux aînés, le projet au parc Robert-Bourassa et les découvertes culturelles. Prestations dans les résidences (Culture Trois-Rivières)	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : L'ensemble des activités ont malheureusement été annulées en raison du contexte. Les équipes travaillent déjà aux éditions 2022. 2022 : Les activités ont fait un retour attendu après des aînés au cours de l'année 2022. Leur popularité a augmenté, les aînés ont été au rendez-vous autant à titre de participants que de spectateurs. 2023 : Vu le grand engouement pour les Rendez-vous culturels en plein air au parc Robert-Bourassa, ceux-ci seront de retour sur une base hebdomadaire pour la période estivale. Place aux aînés sera également de retour. Toutefois, les Découvertes culturelles ont, pour leur part, été retirées du budget 2023.	A
101	Certains organismes ont peine à tenir le coup face au manque de soutien des différents paliers.	Reconnaître et soutenir les associations et organismes communautaires dans leur offre de service aux citoyens.	Mettre sur pied/Maintenir le programme de soutien pour les couches lavables.	2020 : 10 000 \$ remis à l'organisme CRN pour la gestion du programme 2021 : Poursuite et bonification du programme	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Maintien du programme actuel sans bonification puisque le programme ne s'adresse pas particulièrement aux familles en situation de vulnérabilité.	F
102	Certains organismes ont peine à tenir le coup face au manque de soutien des différents paliers.	Reconnaître et soutenir les associations et organismes communautaires dans leur offre de service aux citoyens.	Difficultés avec la cour du centre Alexandre-Soucy.	Comprendre le besoin	DGEI ou DCLVC	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2022	2022 : Ce besoin et la problématique ne sont pas documentés.	F
103	Certains organismes ont peine à tenir le coup face au manque de soutien des différents paliers.	Reconnaître et soutenir les associations et organismes communautaires dans leur offre de service aux citoyens.	Création d'un réseau de « deuxième lieu » dans les bibliothèques et les centres communautaires de loisirs favorisant les relations intergénérationnelles.	2021 : Adoption du plan directeur des bibliothèques	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Offre de services et d'activités hors les murs tels qu'à la Maison de la Famille, Maison des jeunes, Centre d'amitié autochtone, CPE et le Service d'accueil des nouveaux arrivants. Évaluation de certaines descriptions de tâches afin d'intégrer un volet d'agent de liaison avec la communauté versus les bibliothèques. 2022 : Poursuivre l'offre de services, d'activités et l'évaluation de 2021.	A
104	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Utiliser le « Guide de réflexion à l'accessibilité à l'expérience inclusive de plein air en parc urbain » réalisé par l'UQTR, pour raffiner l'accessibilité à l'expérience inclusive des Parcs Pie XII et de l'île St-Quentin.	2022 : La direction des loisirs doit s'approprier l'outil et présenter le guide au Comité parc. 2023 : Analyser les infrastructures et les installations. 2024 : Mettre en place les mesures.	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : Cette action a pris un peu de retard, tout a été décalé d'une année. 2022 : Relance du comité parc, présentation prévue au cours de l'année 2023.	A,F,H
106	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens.	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Mettre à jour l'évaluation de l'accessibilité aux installations sportives extérieures.	2021 : Analyser l'accessibilité de nos installations sportives et dresser un portrait	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2021	2021 : Mesure reportée en 2022 pour effectuer l'analyse.	A,F,H
107	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Aménager des installations ou du mobilier pour favoriser l'accès aux patinoires de patinage libre.	2021 : Analyser et évaluer nos installations et effectuer les modifications nécessaires.	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Nous avons nos activités au Colisée qui permettent l'accès universel. Nous allons déplacer nos activités vers le nouveau Colisée ce qui va améliorer davantage l'accès.	A,F,H
108	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Faire évaluer les piscines en ce qui concerne l'accessibilité universelle en priorisant l'aménagement de la piscine du parc Pie XII.	2021 : Analyser nos installations et dresser un portrait et effectuer des recommandations et mises en œuvre. 2022 : Évaluation	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : L'analyse des équipements a été effectuée et le constat est qu'aucune des installations aquatiques n'est 100 % accessible. 2022 : L'offre de piscine extérieure est en évolution. Le projet de réfection de la piscine de l'Expo a été dessiné pour répondre aux besoins de l'ensemble des clientèles et viendra répondre aux attentes de la population en termes d'accessibilité universelle. Dans le contexte budgétaire, nous avons priorisé la piscine de l'Expo plutôt que les autres installations existantes.	H
110	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Évaluer la possibilité d'aménager une piscine intérieure dans le secteur du Cap	2019 : Analyse et évaluation des besoins 2020 : Annonce du secteur de la ville sélectionné pour une nouvelle piscine. 2021 : 2022 : Inauguration de la nouvelle piscine	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : Sondage et consultation publique. 2022 : Analyse en cours des différents projets déposés par nos partenaires du milieu aquatique. Présentation d'un scénario de fermeture des piscines extérieures en lien avec les rapports de la gestion des actifs. Évaluation des différentes opportunités de piscine intérieures récréatives qui répondraient aux besoins des citoyens.	A,F,H
111	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Réparer et revitaliser les espaces de jeux d'eau.	Chaque année, les infrastructures sont évaluées et réparées au besoin.	Travaux publics	Réalisée	2022	Projet de la Gestion des actifs (comité) en cours. Évaluation en continu, chaque année la ville investit un certain budget pour le maintien et la réparation des jeux d'eau.	F

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
114	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Rendre la piscine et la plage de l'île St-Quentin accessibles, et prévoir des fauteuils roulants hippocampes à prêter pour la plage. L'hiver, munir les fauteuils hippocampes de skis pour la randonnée.	2021 : Sensibilisation au comité de gouvernance de l'ÎLQ Questionné l'île	DCLVC	Réalisée	2021	Nous avons fait l'acquisition d'un tapis de plage pour permettre aux fauteuils roulants, marchettes et poussettes de se déplacer sur la plage, un sofa (chaises longues flottantes) pour les personnes handicapées, de nouveaux modules de jeux pour enfants 2-7 ans (enfants à mobilité réduite). Acquisition de l'équipement : vélos à assistance électrique, luges, hippocampes avec patins pour l'hiver, patins à doubles lames pour les plus jeunes.	H
115	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Ajouter des espaces ombragés proches des piscines, car certaines n'ont pas d'espace pour se mettre à l'abri du soleil.	2021 : Analyser l'ensemble des infrastructures et identifier les modifications possibles. 2022 : Rénovation et réaménagement de la piscine de l'Expo qui comportera des espaces d'ombres.	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2022 : Il faut tout d'abord identifier les lieux visés ainsi que le budget nécessaire. Si réalisation de la réfection de la piscine de l'Expo, les zones d'ombrages sont incluses dans le nouveau design.	A,F,H
116	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Collaborer avec une entreprise de location de vélos ou un organisme pour prêter des vélos et des poussettes adaptées de différents modèles à l'île St-Quentin	Questionner l'île Sensibiliser le comité de gouvernance de l'île	DCLVC	Réalisée	2021	2021 : Nous avons un vélo Pélican qui permet aux gens en fauteuils roulants de se faire promener en vélo. Cette location est sans frais pour les gens qui veulent en bénéficier. Nous avons également procédé à des demandes de financement pour bonifier nos objets en location. Dans cette liste s'ajoute des éléments pour permettre les gens à mobilité réduite de profiter de l'île ; vélo à assistance électrique (adaptable l'hiver), sofa, etc. 2022 : Acquisition de l'équipement : vélos à assistance électrique, luges, hippocampes avec patin pour l'hiver, patins à doubles lames pour les plus jeunes	H
117	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Améliorer la sécurité dans les parcs publics.	2020 : L'équipe d'Imparc doit tenir un registre des interventions effectuées. 2021 : Analyser les données et dresser des recommandations.	DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2021 : Maintien du service d'Imparc et l'ajout de sensibilisation par la SPA sur la gestion des animaux domestiques dans les parcs.	A,F,H
118	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Bonifier la programmation des parcs en ajoutant de l'animation et bonifier l'offre de loisirs, de culture et de sport pour chacune de ces clientèles : adolescente, aînés et familles.	2019 : Installation de la station permanente des Vélos musicaux au parc Lambert 2020 : Mise en place de parcours urbains au centre-ville et visite en vélo de Boréalis à l'entrée de l'ISQ pour l'interprétation des pâtes et papiers et Analyse et préparation d'un parcours des parcs en collaboration avec Culture Trois-Rivières. Mapping des parcs versus les activités offertes afin d'identifier les trous de services. Location des parcs pour la tenue d'activité par des privés (cours de groupe). 2021 : Mise en place du parcours des parcs. 2022 : Bonification du parcours des parcs.	Culture 3R DCLVC	Réalisée	2022	Partenariat avec les loisirs pour bonifier l'offre des loisirs 2020 et 2021 : Parcours d'oeuvres éphémères dans les parcs 2020-2021 : Collaboration au projet de Trois-Rivières Centre pour le Temps des sucres et Noël. 2021 : Collaboration dans le parcours de la Relâche à l'Amphithéâtre. Entre 2019 et 2022 : Diverses actions en vue de rendre accessible la culture aux familles, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap et démocratiser les arts et la culture. Il y a eu l'installation des vélos musicaux, pianos publics, parcours d'oeuvres éphémères, restauration de bancs de parcs en oeuvre d'art, installation d'oeuvres permanentes dans les parcs, placotoirs urbains et mapping dans les rues. 2021 : Mise à jour de la Politique de tarification pour l'utilisation des parcs. 2022 : Relance des activités et mise en place du parcours des parcs. 2022 : RÉALISÉ = Animation de la Caravane Philanthrope au parc Victoria. In situ (2) en danse au parc Champlain, Créations inattendues.	A,F,H
119	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Assurer un volet aîné lors de divers événements à caractère sportif et physique et ajouter des mesures à cet effet dans les protocoles d'entente avec les organisations.	2021 : Sensibiliser nos partenaires de programmation en salle à l'offre de services sportifs et physiques pour les aînés. Offrir du patinage libre pour les aînés 55+ et 70+ et du hockey libre.	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Puisque les mesures sanitaires ne le permettaient pas, il n'y a pas eu de plage horaire offerte aux aînés dans nos patinoires. 2022 : Relance des activités des patinoires avec le retour des horaires dédiés aux aînés.	A
120	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Déploiement et mise à niveau des centres de pétanque et plateaux de pickleball intérieurs et extérieurs.	2021 : Cibler les besoins et les prioriser 2022 : À définir	DCLVC	Réalisée	2022	2019 : Au parc Pie-XII, il y a une conversion du dernier terrain de tennis en 4 terrains de pickleball pour un total de 10 terrains de pickleball sur acrylique. 2020 : Aux parcs Masse et Des Sarcelles, la peinture des lignes a été refaite pour les terrains de pickleball. 2021 : Au parc Roger-Guilbault, c'est en cours de réalisation. Il y aura 3 terrains de pickleball sur asphalte. ** Aucun terrain de pickleball municipal à l'intérieur. Les espaces pour le pickleball intérieur sont aux CAPS de l'UQTR. 2022 : Se référer à la mesure 124 pour la pétanque. Certains terrains ont été entièrement refaits avec l'ajout de filet permanent sur plusieurs terrains.	A
121	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Soutenir le déploiement d'activités physiques organisées, particulièrement les plus populaires chez les aînés.	2022 : Sonder les besoins des aînés via la Table de concertation des aînés 2023 : S'arrimer avec des partenaires du milieu pour valider et bonifier l'offre du territoire	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : Les premières rencontres de la table de concertation des aînés ont eu lieu à l'automne, le comité de travail sera créé en début d'année prochaine. 2022 : Le projet a été mis sur la glace pour le moment.	A
122	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Faire du Parc Pie XII et du Pavillon St-Arnaud un centre d'activité physique et de sport pour les aînés. Voir notamment à la relocalisation du centre Pétanque Amis.	2022 : Analyse du secteur favorable sur le territoire pour la mise en place d'un pôle central d'activité physique et de sport pour les aînés	DCLVC	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2022	2022 : Le pavillon St-Arnaud et le centre Pétanque Amis sont des organismes indépendants.	A

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
123	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Aménager dans les parcs Pie-XII et dans le secteur Cap-de-la-Madeleine des plateaux pour pickleball extérieurs et intérieurs sur au moins deux sites.	2020 : Implantation finale du pickleball au parc Pie XII 2021 : Analyse du secteur possible pour l'implantation d'un site extérieur secteur Cap-de-la-Madeleine 2022 : À définir	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : Réalisation de 3 terrains de pickleball sur surface asphaltée (patinoire) au parc Roger-Guilbault. 2022 : ** Concernant des terrains intérieurs, ce n'est pas le mandat de la Ville de mettre en place des terrains sportifs intérieurs, libre service. Nous recommandons les citoyens aux centres communautaires de loisirs qui offrent ce genre d'activités.	A
124	Plusieurs accès et aménagements sportifs ne sont pas à la portée de l'ensemble des citoyens	Rendre plus accessibles les différentes activités, équipements sportifs et lieux de plein air à la disposition de la population. Faciliter l'intégration et l'accessibilité aux activités régulières et lors d'événements publics. Soutenir l'offre d'activités spécialisées.	Moderniser les lieux de pratiques de la pétanque.	2021 : Mise en place d'une planification des travaux par les loisirs (réparations et améliorations) 2022 : Mise en place des travaux (réparations et améliorations)	DCLVC	Réalisée	2022	2019 : Mesure reportée en 2021 pour effectuer l'analyse. 2022 : Suite à l'analyse, les infrastructures conviennent aux besoins de la population. Nous resterons à l'affût via notre service de requête.	A
126		Faciliter l'accès aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (handicapés, familles, aidants naturels) au sein de l'administration municipale. Contribuer au développement de compétences en milieu de travail et adapter le milieu ainsi que les conditions de travail.	Sensibiliser les directeurs des services lors de l'élaboration de certains projets à la possibilité d'embaucher des personnes handicapées.	Sensibilisation auprès des directeurs	Ressources humaines	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Nous transmettons l'ensemble de nos affichages de poste à SEMO Mauricie pour inciter des candidats ayant des limitations fonctionnelles à postuler. Nous devons axer sur la sensibilisation (en ligne) du personnel responsable du processus de recrutement aux réalités des candidats ayant des limitations fonctionnelles. Les modifications de bâtiment se retrouvent aux travaux publics. 2021 : Accueil pour la première fois d'une nouvelle employée en fauteuil roulant (poste bureautique). Adaptation et ajout d'équipements. Note budget annuel RH de 15 000 \$, depuis cette année transfert vers la direction TP pour aménager davantage les locaux (rampe d'accès, porte, porte-papier à main, etc.)	A,F,H
128		Faciliter l'accès aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (handicapés, familles, aidants naturels) au sein de l'administration municipale. Contribuer au développement de compétences en milieu de travail et adapter le milieu ainsi que les conditions de travail.	Accepter l'offre de bénévolat des personnes aux besoins particuliers aux événements, sans mettre en cause la sécurité des participants, tels que le Festivoix, le Grand-Prix, etc.	2021 : Poursuivre et améliorer le projet Place aux aînés, le projet au parc Robert-Bourassa et les découvertes culturelles.	DCLVC	Réalisée	2022	2019 : Cela pourrait faire l'objet d'un critère complémentaire au programme de subvention aux événements qui englobe l'accessibilité universelle. Pour ce faire, il faut avoir plus de budgets pour mettre sur pied le programme des critères complémentaires. Sinon il faut attendre un 3 ans pour avoir des fonds. (Fond de transition) Pour ce faire, le volet 2 du programme de subvention (critères complémentaires doit être mis sur pied) Réalistement en 2023. 2022 : Mise en place du programme des Grands événements	H
129		Accroître les connaissances du personnel de la cour municipale afin de reconnaître, de savoir interagir et de pouvoir référer aux bons organismes, les personnes en situation de vulnérabilité	Formation du personnel et registre des organismes de référence.	Meilleure accessibilité à la justice	Cour municipale	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	2021 : Demande formulée au développement social pour identifier les meilleures ressources pour de la formation	A, F, H
129		Faciliter l'accès aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (handicapés, familles, aidants naturels) au sein de l'administration municipale. Contribuer au développement de compétences en milieu de travail et adapter le milieu ainsi que les conditions de travail.	Collaborer avec le SEMO que ce soit pour l'embauche, la possibilité de stage et autres, de personnes handicapées et faire connaître les expériences d'embauches positives aux autres directeurs de service et employés	Collaboration active avec SEMO	Ressources humaines	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : Chaque affichage de poste est transmis à SEMO Mauricie pour diffusion auprès de leur clientèle pour les postes diversifiés. 2021 : Offre de stage avec la collaboration du CIUSSS pour accueillir des jeunes ayant soit une DI ou un TSA en menuiserie, électricité et approvisionnement. Étudiant d'un jour. Une expérience à répéter.	H
131		Faciliter l'accès aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (handicapés, familles, aidants naturels) au sein de l'administration municipale. Contribuer au développement de compétences en milieu de travail et adapter le milieu ainsi que les conditions de travail.	Faire la promotion des emplois dans les cégeps, universités et autres institutions d'enseignement pour faciliter le recrutement d'étudiants handicapés. Ajouter une section dans les formulaires d'emploi de la Ville pour les besoins d'accommodement (Braille, système auditif, équipement ou aménagement particulier et autres).	Adaptation du gabarit	Ressources humaines	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2019 : La Ville de Trois-Rivières assure une présence dans les différentes institutions scolaires. Un ajout au gabarit de l'affichage du poste aura lieu afin d'intégrer une section pour connaître les besoins d'accompagnement. Il faut collaborer avec la Direction des communications et la participation citoyenne pour revoir nos formulaires d'égalité en emploi. C'est la même mesure que la mesure 134. 2022 : Les formulaires "égalité en emploi" seront intégrés dans le nouvel intranet en 2023	H
133		Faciliter l'accès aux personnes ayant des limitations fonctionnelles (handicapés, familles, aidants naturels) au sein de l'administration municipale. Contribuer au développement de compétences en milieu de travail et adapter le milieu ainsi que les conditions de travail.	Promouvoir la formation DAFA offerte par la municipalité et par les organismes ainsi que les opportunités de travail au sein de la ville de Trois-Rivières.	Plus de 60 employés sont formés chaque année en DAFA	DCLVC	Réalisée	2022	2021 : La formation DAFA est exigée uniquement pour la fonction d'animateur de camp de jour. Toutefois, comme elle engendre des coûts et que les places sont limitées, celles-ci sont réservées uniquement aux employés embauchés dans le cadre du programme de camp de jour. Il ne serait donc malheureusement pas possible de l'ouvrir au grand public. 2022 : L'ensemble de notre personnel de camp de jour a été formé DAFA en partenariat avec le CSAD. La formation est offerte également pour nos partenaires du programme de camp de jour du territoire de la Ville de Trois-Rivières. Cette formation est obligatoire à l'embauche pour s'assurer que l'ensemble de nos équipes aient les outils nécessaires pour assurer un service de qualité.	A, F, H
134		Accroître les compétences du personnel municipal et la qualité de l'accueil dans l'offre de services à la population et vis-à-vis des personnes ayant des limitations fonctionnelles.	Dans le formulaire d'offre de services, prévoir un espace permettant aux candidates et candidats handicapés intéressés de faire connaître leurs besoins particuliers. Lors du processus d'embauche, prévoir d'adapter l'entrevue selon le candidat. Exemple : avoir des examens en gros caractères.	Revoir le gabarit d'affichage de poste	Ressources humaines	Réalisée	2022	2022 : Un ajout au gabarit de l'affichage du poste aura lieu afin d'intégrer une section pour connaître les besoins d'accompagnement. C'est la même mesure que la 131. 2022 : Nos examens seront adaptés, en temps et lieu, en fonction des besoins spécifiques du candidat	H
136		Accroître les compétences du personnel municipal et la qualité de l'accueil dans l'offre de services à la population et vis-à-vis des personnes ayant des limitations fonctionnelles.	Offrir un service d'assistance pour l'accomplissement de démarches administratives comme remplir un questionnaire ou un formulaire nécessaire à la prestation d'un service offert, et ce pour tous les départements.	2021 : S'assurer d'avoir une ressource par direction (répondant) disponible pour accompagner et offrir de l'assistance sur demande via le 3-1-1	Ressources humaines	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	2021 : Identifier des formations ou des outils à offrir aux employés afin qu'ils accompagnent des citoyens ayant des limitations fonctionnelles. 2022 : Déploiement.	A, F, H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Ânés F = Famille H = Handicapés
137		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Élaborer un guide en matière d'accessibilité universelle pour les nouveaux bâtiments et lors de travaux de rénovation.	Élaboration du guide	DGEI	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	Un projet sera effectué en 2021 afin d'effectuer le recensement complet des bâtiments et des terrains sportifs et d'y faire l'évaluation de l'accessibilité universelle. Compléter la demande au bureau de projet. Voir mesure 38 et 138 --- 22/07/2021 : un architecte va aller dans 7 bâtiments de la Ville pour prendre en note ce qu'il manque. Un rapport nous sera remis d'ici mi ou fin septembre avec les coûts associés. 2021 : Un appel d'offres professionnel a été lancé pour engager une firme d'architecte pour faire l'évaluation de l'accessibilité universelle pour une trentaine de bâtiments de la Ville. Les coûts étant sortis exorbitants, un nouvel appel d'offres mieux ciblé pour avoir un échantillonnage plus restreint sera lancé en 2022. Un guide d'accessibilité universelle est en rédaction par BAIL-Mauricie, inspiré de celui de la Ville de Québec. Jean-François Déry, architecte à la Direction des Projets et des eaux, va collaborer avec BAIL-Mauricie pour la rédaction de ce guide d'aménagement afin d'encadrer les objectifs et les rendre réalisables en fonction de la mise en place des mesures prescrites. 2022 : Lancer un nouvel appel d'offres mieux ciblé.	A, F, H
138		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Vérifier si tous les édifices de la Ville répondent aux normes de conception sans obstacle.	Évaluation des bâtiments réalisée	DGEI	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Un projet sera effectué en 2021 afin d'effectuer le recensement complet des bâtiments et des terrains sportifs et d'y faire l'évaluation de l'accessibilité universelle. Compléter la demande au bureau de projet. Voir mesure 38 et 137 ---- 22/07/2021 : un architecte va aller dans 7 bâtiments de la Ville pour prendre en note ce qu'il manque. Un rapport nous sera remis d'ici mi ou fin septembre avec les coûts associés. 2021 : Un appel d'offres professionnel a été lancé pour engager une firme d'architecte pour faire l'évaluation de l'accessibilité universelle pour une trentaine de bâtiments de la Ville. Les coûts étant sortis exorbitants, un nouvel appel d'offres mieux ciblé pour avoir un échantillonnage plus restreint sera lancé en 2022. 2022 : Lancer un nouvel appel d'offres mieux ciblé.	A, F, H
139		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Faire en sorte que les cahiers d'appel d'offres soient conçus afin de surpasser les normes en matière de conception sans obstacle par le Code de construction du Québec en y incluant des normes d'accessibilité bonifiées* pour les services municipaux.	Exemple d'un appel d'offres réalisant les normes	DGEI	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2023	2020 : Le respect des normes est la priorité de la Ville. Cependant, la Ville a comme objectif de s'assurer que toutes les normes soient respectées au niveau des bâtiments avant de les surpasser. 2021 : Les architectes qui conçoivent les bâtiments sont dans l'obligation d'appliquer au minimum les normes d'accessibilité universelle du Code de Construction en vigueur. Cependant ces normes sont un strict minimum. Lorsque le guide de conception (plus élaboré) rédigé par un organisme collaborateur en collaboration avec Jean-François Déry architecte à la Ville sera rédigé et en vigueur, celui-ci sera mis en référence pour tous les nouveaux bâtiments et mises aux normes de bâtiments existants de la Ville. 2022 : Étant donné la charge très importante de l'équipe d'architecte, nous devons abandonner cette mesure pour le moment.	A, F, H
140	Absence, de politique claire sur le sujet, de standard. Est-ce qu'on uniformise les parcs de manière à être inclusif. Comme répartir cette inclusion. (80 %, 20 %) ou on fait des interventions ciblées. Favoriser le maillage entre la conception, le demandeur et l'approvisionnement. L'approvisionnement à besoin de connaître les besoins pour bien répondre à la demande.	Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont offerts des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont offerts des services aux citoyens.	Se doter d'une politique d'achat qui prend en considération l'obligation de tenir compte des normes d'accessibilité universelle lors de nouveaux achats ou de remplacement de produits, tel que les machines distributrices, photocopieurs, etc.	Politique en révision : Ajout d'un point dans la politique de tenir compte des normes en accessibilités lors d'achats d'équipement.	Approvisionnement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2021 : La Politique d'achat révisée devrait être adoptée à la fin de l'année 2021. La Politique d'achat n'est pas complétée. Elle en court, mais assurément sera votée en 2022.	A, F, H
141		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont offerts des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont offerts des services aux citoyens.	Favoriser l'installation de portes automatiques dans les édifices publics	Recensement des portes automatiques	DGEI	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : À la suite de l'évaluation des bâtiments et de la mise en vigueur d'un guide de conception pour l'accessibilité universelle par BAIL-Mauricie, il sera possible d'évaluer combien de bâtiments ne possèdent pas de système d'ouverture automatique et des modifications pourront être apportées. 2022 : Le recensement des équipements a été suspendu, mais reprendra en 2023. Une vingtaine de bâtiments sont visés par le projet à venir.	A, F, H
142		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont offerts des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont offerts des services aux citoyens.	Évaluer les aménagements des différents comptoirs de services et les rendre accessibles s'il y a lieu.	Recensement des comptoirs de service et évaluation par rapport à l'accessibilité universelle	DGEI	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	Un projet sera effectué en 2021 afin d'effectuer le recensement complet des bâtiments et des terrains sportifs et d'y faire l'évaluation de l'accessibilité universelle. Voir mesure 38-137-138 --- 22/07/2021 : un architecte va aller dans 7 bâtiments de la Ville pour prendre en note ce qu'il manque. Un rapport nous sera remis d'ici mi ou fin septembre avec les coûts associés. 2021 : À la suite de l'évaluation des bâtiments et de la mise en vigueur d'un guide de conception pour l'accessibilité universelle par BAIL-Mauricie, il sera possible d'évaluer combien de bâtiments ne possèdent pas de comptoir de services adaptés et des modifications pourront être apportées. 2022 : Le recensement a été suspendu et reprendra en 2023. Nous nous assurerons que lors de nos prochaines constructions ou de rénovations que ce critère soit tenu en compte.	H
143		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Salle J.A. Thompson : - Faciliter le stationnement pour les spectateurs; - Comptoir de la billetterie trop haut; - Prévoir plus de places pour fauteuils roulants à différents niveaux dans la salle; - Rendre la salle de bain plus accessible; - Rendre l'accès au foyer plus facile.	Réfection de la salle J.A Thompson	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	Les commentaires seront adressés dans le prochain projet de rénovation majeur de la salle J.A Thompson 2021 : Dans les bibliothèques, il y a eu l'installation de table à langer autant du côté des femmes que celui des hommes. Il y a eu une révision de l'affichage dans les salles de bain pour avoir des salles de bain non générées lorsque possible. 2022 : reporté dans l'ensemble des travaux prévus en 2024.	H
144		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Agrandir les places pour personnes handicapées dans la salle Anaïs Allard-Rouseau.	Amélioration continue des salles de spectacle de la Maison de la culture	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2021 : Cette possibilité n'a pas encore été évaluée par les TP. Nous sommes à évaluer la faisabilité pour 2022. 2022 : reporté en 2023 pour bien comprendre les enjeux.	H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Âînés F = Famille H = Handicapés
145		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Installé des mains courantes longeant les murs dans les salles de spectacle J. A. Thompson et de la Maison de la Culture.	Réfection de la salle J.A Thompson	DCLVC	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	2019 : Cette demande sera tenue en compte lors des travaux de rénovation majeurs de la salle.	A, F, H
146		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Installer des bandes réfléchissantes lorsqu'il y a des seuils de portes dans les édifices publics.	Installation des bandes réfléchissantes aux endroits ciblés dans le recensement	DGEI	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	Un projet sera effectué en 2021 afin d'effectuer le recensement complet des bâtiments et des terrains sportifs et d'y faire l'évaluation de l'accessibilité universelle. --- 22/07/2021 : un architecte va aller dans 7 bâtiments de la Ville pour prendre en note ce qu'il manque. Un rapport nous sera remis d'ici mi ou fin septembre avec les coûts associés. 2021 : À la suite de l'évaluation des bâtiments et de la mise en vigueur d'un guide de conception pour l'accessibilité universelle par BAIL-Mauricie, il sera possible d'évaluer combien de bâtiments ne possèdent pas de bandes réfléchissantes et contrastantes aux seuils des portes et des modifications pourront être apportées. 2022 : Le recensement a été suspendu et reprendra en 2023. Nous nous assurerons que lors de nos prochaines constructions ou de rénovations que ce critère soit pris en compte.	H
147		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont offerts des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont offerts des services aux citoyens.	Rénover les escaliers intérieurs de l'Aréna Claude Mongrain et du Colisée (terrain de l'Expo), afin de les rendre plus sécuritaires et visibles avec bandes contrastantes.	Rénovation des escaliers intérieurs	DGEI	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2022	2019 : Les commentaires seront adressés dans le projet de réfection de l'ancien Colisée. Il y a déjà présence de bandes jaunes aux escaliers. 2022 : Le projet de rénovation du Colisée sera moins ambitieux que prévu il faut donc réajuster les demandes de travaux pour les escaliers. Les escaliers devront être réévalués et ajuster les demandes de travaux au besoin.	A,F,H
148		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont offerts des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont offerts des services aux citoyens.	Prévoir dans le stade Stéréo Plus, les Colisées et les Arénas, quelques sièges pour malentendants, avec des haut-parleurs sous chacun des sièges.	Optimisation de certains sièges dans les établissements sportifs	DGEI	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2023	2019 : Préciser le besoin réel avec le requérant. Si le besoin est présent, faire une demande au bureau de projet. Faire la demande de projet au CG. 2022 : Le projet de rénovation du Colisée est moins ambitieux que prévu et selon les disponibilités financières il nous sera impossible de mener à terme cette action.	H
150		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont offerts des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont offerts des services aux citoyens.	Installer dans les salles de toilettes publiques des barres d'appui dans une cabine standard (aide aux personnes en manque d'équilibre, aux femmes enceintes, etc.).	Standardisation et amélioration des toilettes publiques	Travaux publics-Immeubles	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	Un projet sera effectué en 2021 afin de faire le recensement complet des bâtiments et des terrains sportifs et d'y faire l'évaluation de l'accessibilité universelle. 2021 : À la suite de l'évaluation des bâtiments et de la mise en vigueur d'un guide de conception pour l'accessibilité universelle par BAIL-Mauricie, il sera possible d'évaluer combien de bâtiments ne possèdent pas de barres d'appui dans les salles de bains adaptées et des modifications pourront être apportées. 2022 : Le recensement a été suspendu et reprendra en 2023. Évaluer le nombre de barres à installer et identifier les sources de financement disponible.	A,F,H
152		Mettre aux normes « sans obstacle » tous les édifices où sont dispensés des services citoyens. Prioriser lorsque possible des aménagements universellement accessibles. Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans les édifices où sont dispensés des services aux citoyens.	Installer des bandes de guidage au sol dans les lieux municipaux plus achalandés, de la porte d'entrée au comptoir de service par exemple (à relief ou de couleur contrastante).	Évaluation des lieux en matière d'accessibilité universelle et correction au besoin	Travaux publics	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2022	Un projet sera effectué en 2021 afin d'effectuer le recensement complet des bâtiments et des terrains sportifs et d'y faire l'évaluation de l'accessibilité universelle. --- 22/07/2021 : un architecte va aller dans 7 bâtiments de la Ville pour prendre en note ce qu'il manque. Un rapport nous sera remis d'ici mi ou fin septembre avec les coûts associés. 2021 : À la suite de l'évaluation des bâtiments et de la mise en vigueur d'un guide de conception pour l'accessibilité universelle par BAIL-Mauricie, il sera possible d'évaluer combien de bâtiments de guides au sol de l'entrée au comptoir et des modifications pourront être apportées. 2022 : Le recensement a été suspendu et reprendra en 2023. On doit identifier les lieux et prioriser les emplacements.	H
154		Développer l'offre de logements et de résidences accessibles ou facilement adaptables pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Faciliter la recherche et l'accès à un logement adapté ou l'adaptation d'un domicile pour les citoyens concernés.	S'assurer que les nouvelles constructions et les rénovations répondent aux normes de conception sans obstacle du Code de construction du Québec, et plus.	Sensibilisation auprès du concepteur	Travaux publics	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	En continu	2020 : L'architecte qui est responsable de ces projets sera sensibilisé et formé afin de tenir compte des normes de conception sans obstacle. 2022 : En ce qui a trait des constructions neuves, il n'y a pas de problématique. Planification de rencontre de sensibilisation auprès des équipes concernées en 2023 spécialement en ce qui a trait aux rénovations. Réfléchir à la possibilité d'ajoute d'une ressource externe spécialisée en accessibilité universelle lors de gros chantiers (construction neuve)	A,F,H
155		Développer l'offre de logements et de résidences accessibles ou facilement adaptables pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Faciliter la recherche et l'accès à un logement adapté ou l'adaptation d'un domicile pour les citoyens concernés.	Inclure dans la nouvelle réglementation municipale qui demande des logements facilement adaptables au rez-de-chaussée des immeubles de 8 logements et plus, les immeubles en copropriété.	Politique sur l'adaptation des logements	Aménagement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2019 : Cette situation sera prise en charge par la Politique d'habitation de la Ville de Trois-Rivières initié en 2022. 2022 : La politique d'habitation est en cours d'écriture et devrait être adoptée en 2023.	H
156		Développer l'offre de logements et de résidences accessibles ou facilement adaptables pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Faciliter la recherche et l'accès à un logement adapté ou l'adaptation d'un domicile pour les citoyens concernés.	Inclure dans la Politique de l'habitation et du logement social des mesures afin que soit intégré le concept de "visibilité intégrale" lors de la planification des nouveaux développements résidentiels.	Inclusion du concept de visibilité intégrales	Aménagement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2019 : Cette situation sera prise en charge par la Politique d'habitation de la Ville de Trois-Rivières initié en 2022. 2022 : La politique d'habitation est en cours d'écriture et devrait être adoptée en 2023.	A,F,H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
162		Développer l'offre de logements et de résidences accessibles ou facilement adaptables pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Faciliter la recherche et l'accès à un logement adapté ou l'adaptation d'un domicile pour les citoyens concernés.	Favoriser l'intégration des résidences pour aînés en privilégiant les établissements dans les zones densément urbanisées, en facilitant la connexion des résidences, avec des zones vertes, et commercial vert, en améliorant le partenariat avec les centres de loisirs dans un esprit de bénéfices mutuels.	Comprendre le besoin dans la prochaine année	Aménagement	Réalisée	2021	2021 : À intégrer au plan de travail de la politique d'habitation pour 2022. 2022 : Au niveau réglementaire les changements ont été réalisés.	A
163		S'assurer qu'une offre de saine alimentation soit répartie sur l'ensemble du territoire. Exemple : épicerie, comptoir de fruits et légumes, etc. Inciter les propriétaires de bâtiments de commerces et de services ainsi que tout bâtiment ouvert au public à se conformer et à optimiser leurs aménagements en appliquant une conception répondant aux normes d'accessibilité universelle.	Analyser la possibilité de changer les règlements municipaux concernant les nouvelles constructions et commerces afin qu'ils répondent aux normes d'accessibilité universelle bonifiée.	Inscription du point au comité de logement social	Aménagement	Réalisée	2020	2021 : La nouvelle réglementation d'urbanisme en vigueur depuis le 5 janvier 2022 ouvre la porte aux commerces de proximité. 2022 : Application de la nouvelle réglementation.	H
166		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Accroître la surveillance au centre-ville (Itinérants qui agressent les personnes vulnérables pour de l'argent).	Vérifier le nombre d'appels en lien avec cette problématique pour évaluer sa gravité. Participer à la cellule de travail en itinérance pour l'élaboration de solutions avec les partenaires.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	en continu	Nous avons eu une 1re réunion avec la cellule de travail en itinérance pour trouver des solutions avec les autres partenaires (27 octobre 2020). Prochaine rencontre de la cellule de travail en itinérance le 24 novembre 2020. Jusqu'à maintenant, chaque plainte de citoyen en lien avec cette problématique est traitée à la pièce. En continu/ une cellule de travail composée des différents partenaires.	H
167		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Poursuivre la surveillance accrue des stationnements réservés et saisir les vignettes frauduleuses.	Répertoire avec la clientèle les endroits problématiques afin de prévoir des assignations spéciales pour les policiers patrouilleurs à ces endroits; sensibiliser la population sur le site Facebook du service de police à l'aide de capsules d'information	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	en continu	Demander à nos policiers d'appliquer la réglementation systématiquement lors d'une infraction à ce niveau. Identifier un point de chute afin de recueillir les plaintes des citoyens en lien avec cette problématique afin de mieux cibler nos interventions.	H
168		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Promouvoir les règles de conduite à respecter lorsqu'on utilise une aide à la mobilité motorisée sur les pistes multifonctionnelles, les voies publiques ainsi que dans les lieux publics.	Diffusion à tous les policiers de la réglementation sur les aides à la mobilité motorisée.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)		2019 : L'agent Tremblay a sollicité le MSP afin d'obtenir des précisions en lien avec la réglementation des AMM. Une fois ces précisions obtenues, les informations seront diffusées aux policiers.	H
169		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Considérer et inclure les personnes avec des limitations fonctionnelles dans les programmes d'information, de sensibilisation et de prévention des incendies (dans les écoles, etc.).	Considération particulière lors des sensibilisations	Sécurité incendie	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2020 : Sensibilisation faite auprès de toutes les clientèles lorsque requis 2021 : Sensibilisation faite auprès de toutes les clientèles lorsque requis	H
171		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Dépistage de maladies et violence	Concernant la violence, diffusion des programmes visant à protéger les citoyens (entente multisectorielle qui vise à dénoncer les abus physiques et sexuels sur les enfants; PIC (programme d'intervention concertée) qui vise à contrer la maltraitance envers les aînés; explication du processus de plainte pour toutes infractions.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Sur demande, nous effectuons déjà des présentations à différents organismes pour expliquer le processus de plainte. Exemple : en matière d'agression sexuelle; explication de l'entente multisectorielle aux partenaires scolaires, CPE.	A
172		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Ce service joue un rôle préventif, il pourra être complété par un lien avec les troisièmes lieux qui pourront inviter les personnes identifiées à devenir membres	Identifier les problématiques prioritaires afin de mieux cibler les stratégies et les outils d'information à mettre en place.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Selon les différents besoins, par exemple, lors de la rentrée scolaire, des communiqués aux médias, des capsules d'informations sur Facebook ou sur le site web de la Ville informent les citoyens des bonnes pratiques à avoir et également des articles de lois qui peuvent être appliqués lors de la commission d'une infraction.	A
173		Mettre en place des stratégies et des outils d'informations pour assurer une meilleure sécurité des citoyens.	Maintien et développement à plusieurs pathologies du programme de dépistage du service de sécurité en partenariat avec le CIUSSS et les « Troisièmes lieux »	Clarification du besoin	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	À la police de Trois-Rivières, plusieurs mécanismes sont mis en place pour dépister les gens vulnérables susceptibles d'être victimes de maltraitance criminelle ou pour intervenir adéquatement avec les personnes souffrant de trouble de santé mentale (PIC (programme intervention concertée : partenariat avec le CIUSSS, Commission des droits de la personne, DPCP pour venir en aide aux personnes vulnérables; entente multisectorielle : partenariat avec la DPJ et le DPCP pour venir en aide aux enfants victimes d'abus physiques et/ou sexuels; sensibilisation et prévention faites pour prévenir la fraude et l'abus financier des personnes vulnérables; programme PAIR pour porter assistance aux personnes aînées; présence de la travailleuse sociale, Mme Marylène Ménard, au poste de police qui outille les policiers à mieux intervenir avec les personnes qui nécessitent des interventions récurrentes; formation desescalade suivie par tous nos policiers afin que le recours à la force nécessaire ne soit utilisé que dans les circonstances la nécessitant.) Note : un « troisième lieu » aussi appelé des « tiers lieux » est des espaces ouverts et hybrides (entre le domicile et le travail) ayant pour principale vocation de faciliter la rencontre entre des acteurs hétérogènes. Les tiers lieux répondent directement aux problématiques des collectivités locales en créant de nouvelles dynamiques économiques et sociales sur les territoires.	A, F, H
176	Vitesse des automobilistes dans les ruelles dangereuses. Manque de brigadiers sur les intersections dangereuses.	Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui implique des personnes en situation de handicap.	Exercer un suivi en matière de déneigement des arrêts de bus, des escaliers, des coins de rue où il y a des boutons pour feux piétonniers.	Diminution des plaintes	Travaux publics	Réalisée	2022	Sensibilisation en début d'année auprès des entrepreneurs responsables du déneigement. Au besoin, faire une requête au 311 pour cibler une problématique précise.	H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
177	Vitesse des automobilistes dans les ruelles dangereuses. Manque de brigadiers sur les intersections dangereuses.	Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui implique des personnes en situation de handicap.	Porter une attention particulière aux stationnements réservés et le bord des trottoirs qui les longent dans les contrats de déneigement.	Diminution des plaintes	Travaux publics	Réalisée	2022	Sensibilisation en début d'année auprès des entrepreneurs responsables du déneigement. Au besoin, faire une requête au 311 pour cibler une problématique précise.	H
179	Vitesse des automobilistes dans les ruelles dangereuses. Manque de brigadiers sur les intersections dangereuses.	Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui implique des personnes en situation de handicap.	Exiger de libérer les trottoirs et voies piétonnières de tous bacs roulants, poubelles dans les contrats d'enlèvement des déchets et des matières résiduelles.	Point à l'ordre du jour dans le comité de développement durable	Aménagement	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2021	2022 : Ajouter cette notion au prochain contrat de collecte des matières résiduelles lors de la négociation du contrat en 2027. Informer Julien St-Laurent	H
181		Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui implique des personnes en situation de handicap.	Améliorer les inscriptions au programme Pair (il n'y a actuellement que 300 inscrits).	À chaque activité de sensibilisation, s'assure de remettre la documentation explicative (dépliant) à chaque personne présente. Faire une tournée des résidences pour personnes aînées et des hôpitaux et pharmacies pour s'assurer que la documentation peut y être distribuée et visible au public.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	C'est un programme bien connu de nos policiers. Ces derniers en font la promotion lors de leurs interventions auprès du public si la situation le nécessite. En contexte de pandémie, il n'y a pas eu d'activités d'organisées pour les aînés qui auraient permis de reparler du programme. Nous avons migré vers une plateforme web puisque notre ancien système était désuet.	A
182		Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui implique des personnes en situation de handicap.	Maintien, promotion du programme Pair du Service de Sécurité publique pour doubler le nombre d'aînés inscrits.	À chaque activité de sensibilisation, s'assure de remettre la documentation explicative (dépliant) à chaque personne présente. Faire une tournée des résidences pour personnes aînées et des hôpitaux et pharmacies pour s'assurer que la documentation peut y être distribuée et visible au public.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	C'est un programme bien connu de nos policiers. Ces derniers en font la promotion lors de leurs interventions auprès du public si la situation le nécessite. En contexte de pandémie, il n'y a pas eu d'activités d'organisées pour les aînés qui auraient permis de reparler du programme. Nous avons migré vers une plateforme web puisque notre ancien système était désuet.	A
183	Vitesse des automobilistes dans les ruelles dangereuses. Manque de brigadiers sur les intersections dangereuses.	Se doter des outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence qui implique des personnes en situation de handicap.	Sécurité quartiers résidentiels	Reporté en 2022 : Amener l'idée au Comité de mobilité durable et sécurité routière	Génie / Police	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2019 : Abaisser la vitesse dans les ruelles. Amener l'idée au comité de mobilité durable et sécurité routière pour 2022. La vitesse sera abaissée à 10 km/h dans le futur règlement de circulation qui devrait être approuvé par le Conseil en décembre 2022. Manque de brigadiers sur les intersections dangereuses : se référer à la police. Ça devrait être 2 mesures séparées.	A,F,H
184		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Offrir une formation complémentaire aux corps policiers pour mieux intervenir avec les personnes ayant un handicap (connaissances de base et moyens de communication adaptés pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme, de santé mentale ou ayant une déficience intellectuelle)	Développer une formation pour mieux outiller les patrouilleurs lors de leurs interventions sur le terrain.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : À la division des enquêtes, les S/D travaillent en partenariat avec le CRDITED lorsqu'ils ont des entrevues avec des personnes souffrant de déficience intellectuelle. De plus, au mois de mai (3 jours) et au mois d'octobre (1 jour) 2021, l'organisation a formé 12 policiers patrouilleurs PRIP (Policier ressource en intervention de nature psychosociale (PRIP)). D'année en année, ces policiers seront formés sur différents thèmes en lien avec des problématiques psychosociales. L'objectif de cette initiative vise à améliorer les pratiques existantes afin que les interventions policières pour ces types d'appels soient mieux adaptées aux besoins de la clientèle.	H
186		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Sensibiliser la direction des Ressources humaines et le Syndicat.	Faire la sensibilisation auprès des directions concernées	Ressources humaines	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Informers les personnes concernées de l'équipe RH et le comité relations de travail des objectifs poursuivis par l'employeur pour chacun des groupes visés dans les catégories professionnelles concernées. Assurer le suivi des cibles à atteindre et lien avec l'égalité à l'emploi.	H
187		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Offrir une formation au responsable de l'organisation d'événements sur l'importance de l'accessibilité et les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.	2021 : Mise en place de critères dans la grille d'admissibilité et de subventions des grands événements	DCLVC	Réalisée	2022	2020 : Avoir un budget de formation. 2022 : Le programme des grands événements a été adopté, prochaine étape prévoir un programme de formation pour soutenir et sensibiliser les organisations.	H
188		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Sensibiliser les bénévoles rattachés aux différents événements (Festivoix, Grand-Prix, etc.) à l'obligation d'accepter l'accès aux chiens guides et aux chiens d'accompagnement.	2021 : Mise en place de critères dans la grille d'admissibilité et de subventions des grands événements	DCLVC	Réalisée	2022	2020 : Continuer la sensibilisation au CCÉ. 2021 : Une rencontre avec le CCÉ est planifiée le 8 décembre 2021. Nous parlerons, en autres, du programme de subvention aux événements et des critères. 2022 : Poursuite des activités de sensibilisation auprès des grands événements.	H
189		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Sensibiliser et former les élus, les architectes, les inspecteurs et le personnel responsable de la planification des différents travaux d'ingénierie, d'architecture et d'urbanisme à l'importance de l'accessibilité universelle.	Une formation sera donnée à l'ensemble du personnel pour sensibiliser les employés à l'importance de tenir compte de l'accessibilité universelle dans l'ensemble des projets et des actions	Travaux publics	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : La formation a été donnée au personnel des TP, du Génie et des Loisirs. La formation sera poursuivie en 2022 pour le reste du personnel.	H
191	Accompagnement des acheteurs, sensibilisation formation. Les acheteurs sont sollicités de toute part. Achat durable, bon pour l'environnement, local, accessible, transparent, inclusif et pas cher. C'est très difficile d'acheter quand les défis sont aussi larges. Il faut faire petit pas par petit pas.	Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Avoir une participation active des responsables de l'approvisionnement aux différentes formations de l'OPHQ en ce qui concerne l'approvisionnement et qu'ils restent à l'affût des différentes publications sur le sujet.	2021 : S'inscrire sur les publications de l'OPHQ. 2022 : Demande à l'OPHQ d'offrir une formation au personnel de l'approvisionnement.	Approvisionnement	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Il n'y a pas beaucoup de formation à ce sujet. 2021 : S'inscrire sur les publications de l'OPHQ. 2022 : Demande à l'OPHQ d'offrir une formation au personnel de l'approvisionnement.	H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Aînés F = Famille H = Handicapés
192		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Offrir au personnel du complexe aquatique une formation annuelle sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée utilise les installations aquatiques.	2021 : Prévoir une clause en ce sens au contrat de piscines extérieures	DCLVC	Réalisée	2021	2021 : Ce sera fait lors du renouvellement de contrat de service en 2022. Visite terrain des piscines ouvertes afin de mieux comprendre les lacunes et par la suite, améliorer le service à la clientèle. 2022 : Accompagnement des équipes. 2023 : Mise en place des cartes d'accompagnement loisir et offre de formation au personnel des piscines extérieures.	H
193		Promouvoir les politiques sociales et l'importance des retombées sur le citoyen. Sensibiliser les employés municipaux envers les différentes réalités et besoins des citoyens.	Sensibiliser le personnel affecté au déneigement aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées durant l'hiver (inclure cet élément dans le programme d'accueil des nouveaux employés).	Sensibilisation auprès du personnel dédié au déneigement	Travaux publics	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2021	2021 : Un rallye d'hiver en fauteuil roulant sera proposé par BAIL-Mauricie afin de sensibiliser le personnel dédié au déneigement.	H
195		Accroître la sensibilisation de la population envers la réalité et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité.	Offrir des ateliers sur l'installation des sièges d'appoint pour voiture et promouvoir le service de vérification des sièges installés.	Organiser une activité d'installation de sièges d'appoint (après la pandémie) à raison de deux fois par année (printemps/automne).	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Service actuellement offert à la demande.	F
196		Accroître la sensibilisation de la population envers la réalité et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité.	Promouvoir le service de burinage des vélos.	Faire la promotion du programme O.V.N.I par l'agent aux relations communautaires dans les écoles pendant l'année scolaire. Continuer la promotion par les vélos-patrouilleurs pendant la période estivale.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Tous les étés, notre équipe de vélo-patrouilleurs fait la promotion du programme O.V.N.I. (Opération Vélo Numéro identification), alors qu'ils sillonnent les pistes cyclables et visitent les parcs de la Ville. Voici le nombre d'inscriptions au programme O.V.N.I. dans les dernières années : 2015 (1258 inscriptions); 2016 (1940 inscriptions); 2017 (2348 inscriptions); 2018 (1714 inscriptions); 2019 (1694 inscriptions); 2020 (2300 inscriptions).	F
198		Accroître la sensibilisation de la population envers la réalité et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité.	Promouvoir le programme pair.	À chaque activité de sensibilisation, s'assure de remettre la documentation explicative (dépliant) à chaque personne présente. Faire une tournée des résidences pour personnes aînées et des hôpitaux et pharmacies pour s'assurer que la documentation peut y être distribuée et visible au public.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	C'est un programme bien connu de nos policiers. Ces derniers en font la promotion lors de leurs interventions auprès du public si la situation le nécessite. En contexte de pandémie, il n'y a pas eu d'activités d'organisés pour les aînés qui auraient permis de reparler du programme. Nous avons migré vers une plateforme web puisque notre ancien système était désuet.	F
200		Accroître la sensibilisation de la population envers la réalité et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité.	Promouvoir le Club culture	Promotion du club 2022 : Refonte du Club culture	Culture 3R	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Avec la refonte du Club Culture, il y aura une nouvelle image qui en favorisera sa promotion. 2022 : RÉALISÉ = Animation de la Caravane Philanthrope au parc Victoria pour favoriser le vivre ensemble.	F
201		Accroître la sensibilisation de la population envers la réalité et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité.	Mettre sur pied une campagne de sensibilisation.	Diffusion du PIC (programme d'intervention concertée) qui vise à contrer la maltraitance des aînés. S'assurer que les résidences pour personnes aînées, différentes institutions financières, hôpitaux et pharmacies en possèdent et puissent l'afficher dans des présentoirs visibles au public.	Sécurité publique	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	En raison de la pandémie, les activités de sensibilisation (au centre commercial ou dans les résidences de personnes aînées) ont été mises sur pause afin de respecter les règles sanitaires. Nous faisons de la sensibilisation à travers notre Facebook.	F
202		Promouvoir les politiques sociales auprès des partenaires du milieu des affaires. Inciter les partenaires d'affaires à accroître leur offre de service pour mieux desservir les citoyens.	Sensibiliser et offrir des services-conseils sur l'accessibilité universelle aux promoteurs immobiliers. Remettre aux demandeurs de permis de construction de la documentation sur l'accessibilité universelle.	Document explicatif aux promoteurs immobiliers	Aménagement	Réalisée	2021	2021 : Nous attendions l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme avant de diffuser de l'information aux citoyens et promoteur. 2022 : On s'assure que les informations sont disponibles et accessibles dans les bureaux de permis. (en informer Nathalie Talbot)	H
203		Promouvoir les politiques sociales auprès des partenaires du milieu des affaires. Inciter les partenaires d'affaires à accroître leur offre de service pour mieux desservir les citoyens.	Sensibiliser les membres des Chambres de commerce et la SDC en identifiant des mesures permettant d'encourager les propriétaires dont les bâtiments ne sont pas régis par le Code de construction du Québec à favoriser dans leurs aménagements l'accessibilité universelle.	Mise en place de mesures d'aménagement universel lors de l'achat de bâtiments par l'organisation	IDÉ	Réalisée	2022	2020 : Lien avec Kéroul dès le début du projet (programme de subvention). Sensibilisation présente lors d'achat de bâtiments par l'organisation. 2021 : Bureau information touristique, Germain et frères. 2022 :	H
207	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Organiser une formation portant sur les façons de communiquer avec les personnes ayant une incapacité auditive et visuelle à l'attention des chauffeurs du transport régulier et adapté.	Ajouter cet élément au processus de formation des chauffeurs	STTR	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	2019 : Nous travaillons présentement dans un plan d'accessibilité universelle pour l'utilisation du transport en commun pour les personnes aux mobilités réduites.	H
210	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Favoriser les processus collaboratifs et de partenariat dans le développement des services en commun.	Ajouter cet élément au processus de formation des chauffeurs	STTR	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2021 : Préciser le besoin avec les requérants.	F
211	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Poursuivre l'installation du système intelligent dans les autobus de transport régulier.	Clarification du besoin	STTR	Non-réalisée, abandonnée [Raison en commentaires]	2023	2021 : Il faudrait mieux comprendre ce que ça veut dire un système intelligent, nous avons plusieurs projets en cours et ça pourrait être lié à un de nos projets.	H
212	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Ajouter des bancs avec bras dans les abribus qui n'en ont pas et installer des bandes réfléchissantes sur tous les abribus.	Adaptation des abribus problématiques	STTR	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Tous nos nouveaux abribus ont maintenant un banc avec des bras, des bandes réfléchissantes dans les fenêtres et disposent d'allée de béton adjacente prêt à y accueillir la rampe d'accès de nos autobus. 2022 : Nous corrigerons certains abribus non munie de ces éléments.	H

Plan d'action 2019-2022 - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, FAMILLE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

# mesure	Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Dépt. / Organisme prioritaire	État de réalisation au 31 décembre 2022	Échéance	Commentaires	Clientèle (A,F,H) A = Âînés F = Famille H = Handicapés
213	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Aménager plus d'abribus et favoriser les autobus qui s'abaissent.	Réaliser une étude pour rendre les abribus plus accessibles	STTR	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Tous nos nouveaux abribus ont maintenant un banc avec des bras, des bandes réfléchissantes dans les fenêtres et disposent d'allée de béton adjacent, prêt à y accueillir la rampe d'accès de nos autobus. 2022 : Nous corrigerons certains abribus non munis de ces éléments.	F
214	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Ajouter les numéros sur les autobus en caractère plus gros et contrastant sur le côté de la porte du véhicule.	Clarification du besoin	STTR	Réalisée	2022	2020 : Des solutions seront analysées en 2021 pour réaliser cette mesure.	H
215	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Accès amélioré au transport collectif.	Mise en place de projets pour faciliter l'expérience des usagers	STTR	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2019 : Le projet en cours est la possibilité d'achat en ligne (rechargement web). La possibilité de faire interface avec le logiciel transit (plus d'options de paiement), projets de mesures préférentielles et panneaux à messages variables sur les terminus.	H
216	Certains chauffeurs montent le son de la radio pour enterrer le son des haut-parleurs, baissent ou coupent carrément le son pour ne plus entendre les indications.	Maintenir et accroître le service de transport en commun en termes de service à la clientèle tel que l'accueil, le développement de services en fonction des besoins exprimés par les usagers.	À la lumière de ce qui se fait dans d'autres villes, revoir les tarifs pour faciliter l'accès (gratuité et circuits) des aînés au transport public.	Étude sur la modification des modalités tarifaires	STTR	Réalisée	2023	2019 : Pas d'augmentation pour l'année 2021.	H
217		Faciliter et sécuriser l'utilisation des aides à la mobilité motorisée sur le territoire.	Faire en sorte qu'on puisse prendre le transport en commun pour aller à l'île St-Quentin. Ajouter un arrêt proche de l'île.	Étude sur un arrêt près de l'île St-Quentin	STTR	Réalisée	2022	2019 : Analyse en cours, mais il n'y a pas assez d'achalandage actuellement.	H
218		Faciliter et sécuriser l'utilisation des aides à la mobilité motorisée sur le territoire.	Ajouter un arrêt d'autobus au coin des rues Saint-Christophe et Saint-François-d'Assise.	Étude sur l'ajout d'un arrêt supplémentaire aux coins concernés	STTR	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	2021 : Analyse de l'endroit pour 2022.	F
219		Faciliter et sécuriser l'utilisation des aides à la mobilité motorisée sur le territoire.	Rendre plus sécuritaires les débarquements dans la zone sur la côte Rosemont, proche de l'aréna, sur la butte.	Évaluer la situation problématique	STTR	Non-réalisée, reportée en [Inscrire année]	2023	2021 : Évaluation prévue pour 2022.	F
224		Faciliter et sécuriser l'utilisation des aides à la mobilité motorisée sur le territoire.	Poursuivre la gratuité des stationnements aux détenteurs de vignette de la SAAQ.	Poursuite de la gratuité des stationnements aux détenteurs de vignette de la SAAQ	Grefte	Réalisée	2022	Le Règlement sur la circulation et le stationnement (2001, chapitre 3) dispose déjà de plusieurs articles qui permettent la gratuité, notamment pour les terrains qui concernent les stationnements dans les parcs et stationnements municipaux publics et sur rue au centre-ville. (Voir extraits 39, 35 et 41.1)	H
226		Maintenir le service de transport adapté pour les personnes en situation de handicap. Améliorer les services offerts en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Permettre de réserver en ligne le transport adapté.	Mise en place d'un service de réservation en ligne pour le transport adapté	STTR	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	2021 : projet en cours	H
228		Maintenir le service de transport adapté pour les personnes en situation de handicap. Améliorer les services offerts en fonction des besoins exprimés par les usagers.	Assouplir les règles d'admissibilité au transport adapté d'hiver pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.	Développer des mesures d'assouplissement hivernales pour cette clientèle	STTR	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2023	2021 : projet en cours	H
240		Sensibiliser les employés aux réalités des clientèles à besoins particuliers	Sensibiliser et développer des réflexes à l'égard des personnes handicapées.	Ajout d'informations pertinentes sur les personnes handicapées dans le guide des employés 2021 : Mini-rallye sur les handicaps avec BAIL Mauricie au centre-ville 2022 : Mini-rallye sur les handicaps avec BAIL Mauricie au centre-ville	Culture 3R DCLVC	Partiellement réalisée (en cours/en continu)	2022	Créer une section sur l'accessibilité dans le guide de l'employé - En cours 2022 : RÉALISÉ = mini-rallye avec BAIL Mauricie	H